29 7 1791

DÉCRET

CONCERNANT

LA LIQUIDATION ET LE REMBOURSEMENT

DE LA DETTE DE L'ÉTAT,

Du 29 Septembre 1791.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ouï le rapport de son Comité central de liquidation, qui lui a rendu compte des vérifications & rapports faits par le commissaire du Roi, directeur-général de la liquidation, décrète qu'en conformité de ses précédens décrets sur la liquidation de la dette de l'Etat, & sur les fonds destinés à l'acquit de ladite dette, il sera payé aux personnes ci-après nommées, & pour les causes qui seront pareillement exprimées, les sommes suivantes :

SAVOIR:

1°. Arriéré du Département de la Maison du Roi.

Gages à différens Employés pour les années 1788 *&* 1789, *& sous la déduction des dixième, taxations & droits de quittance & capitation.*

De Lanoue, valet de garde-robe, trois cent quatre-vingt-dix sept liv. six sous huit den., ci	397ᵗᵗ	6ſ	8ᵭ
Grand de Saint-Vincent, *idem*, trois cent quatre-vingt-dix-sept liv. six sous huit den., ci	397	6	8

A

Hubert & Sommeſſon, valets-de-chambre-tapiſſiers de madame Adélaïde, quatre cent quatre-vingt-quatre liv., ci	484 ll	0 ſ	0 d
Bergeron, porte-manteau du Roi, cinq cent vingt-une liv., ci	521		
Pompon, huiſſier de ſalle du Roi, quatre cent quatre-vingt-ſept liv. dix ſous, ci	487	10	
Le Moine, premier valet-de-chambre de madame Victoire, douze cent quarante-ſix liv., ci	1,246		
La ſucceſſion du ſieur Gilbert de Chabannes, premier écuyer de madame Adélaïde, trois mille trois cent quatre-vingt-dix-ſept liv. deux ſous, ci	3,397	2	
Royer, clerc de chapelle du Roi, deux cent vingt-quatre liv. dix ſous, ci	224	10	
La ſucceſſion de la demoiſelle de la Foſſe, femme-de-chambre de madame Adélaïde, cent ſoixante-neuf liv. douze ſous onze d., ci	169	12	11
La dame Bourdois, empéſeuſe & faiſeuſe de collerettes de madame Victoire, deux mille trois cent trente liv. huit ſous un d., ci	2,330	8	1
La ſucceſſion du ſieur Rulhière, ſecrétaire-interprête du Roi, quatre cent quarante-cinq liv. ſeize ſous huit den., ci	445	16	8
La ſucceſſion du ſieur Civrac, chevalier-d'honneur de madame Victoire, neuf cent quinze liv. ſeize ſous huit den., ci	915	16	8
De Bois-Grammont, maître de la garde-robe de madame Victoire, cinq mille cent cinquante-ſept liv., ci	5,157		
La dame Bourdin, femme-de-chambre de madame Adélaïde, cent cinquante-une liv. quinze ſ., ci . .	151	15	
Lanty, gentilhomme-ſervant du Roi, cinq cent cinq liv. un ſou huit d., ci	505	1	8
De Barjac, maître-d'hôtel du Roi, trente-ſix liv. dix ſous, ci	36	10	
Bénard, huiſſier de la chambre de madame Victoire, cent ſoixante-neuf liv. quinze ſous, ci	169	15	
La ſucceſſion de madame Huot, femme Vanderlinden, femme-de-chambre de madame Victoire, cent une liv. trois ſous quatre d., ci	101	3	4
Tolozan, introducteur & conducteur des ambaſſadeurs & miniſtres étrangers, deux mille cent douze liv., ci	2,112		
D'Antrechaux, capitaine-général des guides du Roi, treize cent quatre-vingt-dix-huit liv. treize ſous quatre den., ci	1,398	13	4
Dupont, fourier des logis du Roi, trois cent trente-deux liv., ci	332		
Guibourg, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . .	332		
Chevalier, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . .	332		
Huttin-Duval, *idem*, trois cent trente-deux l., ci . .	332		
Dubuiſſon, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . .	332		
Séneuſe, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . . .	332		
Cottereau, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . .	332		

Champin, fourier des logis du Roi, trois cent trente-deux liv., ci	332 ll
Colignon, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . . .	332
De Lucy, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . . .	332
De Rieuville, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci .	332
Guignard, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . . .	332
Le Comte, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . .	332
Truchy, *idem*, cent soixante-six liv., ci	166
De Morsant, *idem*, trois cent trente-deux l., ci . .	332
Philippi, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . . .	332
Lajudie, *idem*, successeur & cessionnaire du sieur de Beaumont, trois cent trente-deux liv., ci	332
De Vauville, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . .	332
Du Pommeret, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci.	332
Thomasserie, *idem*, trois cent trente-deux l., ci . .	332
De la Doussinière, *idem*, trois cent trente-deux livres, ci	332
Rance, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci	332
Les héritiers de la Chaussée, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci	332
Gaillard, *idem*, trois cent trente-deux liv., ci . . .	332
La succession Corbery des Sablons, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit liv., ci	498
Maigret, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498
De la Gorce, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498
Des Rosiers, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498
Derçu, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit l., ci.	498
De la Rousselière, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit liv., ci	498
La succession Deschampville, trois cent trente-deux livres, ci	332
Le successeur dudit Deschampville, cent soixante-six livres, ci	166
Dérouet, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498
Lallemand, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498
De Rosainville, *idem*, six cent soixante-quatre l., ci.	664
De Franconière, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498
De la Marc-Robert, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit liv., ci	498
Ragon, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix huit l., ci.	498
La succession de la Saussaye, *idem*, cent soixante-six livres, ci	166
Germain, successeur dudit de la Saussaye, *idem*, cent soixante-six liv., ci	166
De Verrière, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498
De Frépillon, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci	498

Le Pelletier de Longuemare, fourier des logis du Roi, quatre cent quatre-vingt-dix-huit liv., ci . .	498ᵗᵗ	0ſ	0d
Langlois, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci . . .	498		
De Boiſterre, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci . . .	498		
De Neufmanoir, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci . . .	498		
De la Planchette, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci . . .	498		
Biot, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit l., ci .	498		
Du Colombier, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit livres, ci . . .	498		
Langlois, *id.*, quatre cent quatre-vingt-dix huit l., ci.	498		
Caquevel de Péronne, aumônier, quatre cent trente-ſept liv. dix ſous, ci . . .	437	10	
Campan, maître de la garde-robe, deux mille cent trente-deux liv., ci . . .	2,132		
Ribourg, contrôleur, cinq cent ſoixante-dix-ſept livres, ci . . .	577		
Munier, chapelain, ſoixante-dix-ſept liv. deux ſous huit den., ci . . .	77	2	8
Pénault, aide-apothicaire, vingt-ſept liv. trois ſous dix den., ci . . .	27	3	10
Prat, *idem*, cinquante-huit l. trois ſ. quatre d., ci .	58	3	4
Ducor, *idem*, cent ſeize l. ſix ſ. huit d., ci	116	6	8
Balland, *idem*, cent ſeize l. ſix ſ. huit d., ci . . .	116	6	8
Liége, *idem*, cent quarante-ſix l. ſeize ſ. deux d., ci.	146	16	2
Gourdin, barbier-valet-de-chambre, cent dix liv. dix-neuf ſous deux den., ci . . .	110	19	2
Courtalon, chapelain, cent ſoixante-ſix l., ci . .	166		
De Polignac, dame-d'honneur de madame Eliſabeth, cinq mille ſept cent quarante l., ci	5,740		
Harivel, huiſſier de la chambre, deux cent cinquante-quatre liv. ſix ſous huit d., ci	254	6	8
De Watrouville, aide des cérémonies, douze cent quatre-vingt-ſeize liv., ci . . .	1,296		
Binet, valet-de-chambre, cinq cent vingt-une l., ci . .	521		
Gentil, porte-manteau, huit cent quatre-vingt-trois livres, ci . . .	883		
Deſcars, premier maître d'hôtel du Roi, dix mille cinq cent quatre-vingt-quatre liv., ci	10,584		
Clédat des Bordes, clerc de chapelle, cent quarante-cinq liv., ci . . .	145		
Giffard, *idem*, cent douze liv. cinq ſous, ci . .	112	5	
La Motte-Fénélon, aumônier, quatre-vingt-ſept liv. quinze ſous, ci . . .	87	15	
Bompart, chapelain, ſoixante-dix-ſept liv. deux ſous huit den., ci . . .	77	2	8
Durand du Pujet, *idem*, trois cent trente deux livres, ci . . .	332		
De Varennes, médecin, huit cent ſoixante-ſeize livres, ci . . .	876		
Mac-Séchy, *idem*, huit cent ſoixante-ſeize l., ci . . .	876		

Darboulin de Richebourg, ſecrétaire de la chambre & du cabinet, quatre cent ſoixante-huit l., ci . .	468 l.	0 s.	0 d.
Sévin, huiſſier de la chambre, deux cent cinquante-quatre liv. ſix ſous huit den., ci	254	6	8
Bazire, valet-de-chambre, cinq cent vingt-une l., ci.	521		
Paudiment, chapelain, cent ſoixante-ſix l., ci . . .	166		
La ſucceſſion Alliot, quatre cent quatre liv. huit ſous ſix den., ci	404	8	6
De la Mailliardière, maréchal-des-logis, onze cent vingt-une liv. ſix ſous huit den., ci	1,121	6	8
Duchesne, *idem*, onze cent vingt-une liv. ſix ſous huit den., ci	1,121	6	8
Le Courayer, *idem*, onze cent vingt-une liv. ſix ſous huit den., ci	1,121	6	8
Thierry, *idem*, onze cent vingt-une liv. ſix ſous huit den., ci	1,121	6	8
Antoine, *idem*, onze cent vingt-une liv. ſix ſous huit den., ci	1,121	6	8
De Montlaurent, *idem*, onze cent vingt-une liv. ſix ſous huit den., ci	1,121	6	8
De Viſmes, *idem*, cinq cent ſoixante liv. treize ſous quatre den., ci	560	13	4
De Levaré, *idem*, ſeize cent quatre-vingt-deux livres, ci	1,682		
De la Plane, cinq cent ſoixante liv. treize ſous quatre den., ci	560	13	4
Dalainville, *idem*, cinq cent ſoixante liv. treize ſous quatre den., ci	560	13	4
Jourdain de Saint-Martin, *idem*, cinq cent ſoixante liv. treize ſous quatre den., ci	560	13	4
La veuve Hubert, coiffeuſe, cent une liv. trois ſous quatre den., ci	101	3	4
De Montgiraud, femme-de-chambre, cent dix liv. dix-neuf ſous deux den., ci	110	19	2
Larcher, clerc de chapelle, quatre-vingt livres deux ſous, ci	80	2	
La ſucceſſion Odorand, trois cent quatre-vingt-deux liv. cinq ſous, ci	382	5	
Andouillé, premier chirurgien, ſix cent treize l., ci.	613		
De Tourzel, gouvernante des enfans de France, deux mille ſept cent trente l. ſix ſ. huit d., ci . . .	2,730	6	8
De Liancourt, grand-maître de la garde-robe, trois mille quatre-vingt-ſept liv. treize ſ. quatre d., ci .	3,087	13	4
Chabouillé, contrôleur, deux cent quatre-vingt-huit liv. dix ſous, ci	288	10	
Pomiés, premier valet-de-chambre, deux mille quatre cent quatre-vingt-douze liv., ci	2,492		
Gentil, premier valet de garde-robe, deux cent cinquante-trois liv. dix ſous, ci	253	10	
Montdragon, maître-d'hôtel, cent cinquante-ſix livres, ci	156		
Dècle, valet-de-chambre, quatre cent trente-neuf liv. dix ſous, ci	439	10	

La ſucceſſion Gibert, deux cent dix-neuf livres quinze ſous, ci	219ᴴ	15ſ	
Berteville, valet-de-chambre, deux cent dix-neuf liv. quinze ſous, ci	219	15	
Duformantel, *idem*, quatre cent trente-neuf livres dix ſous, ci	439	10	
De Sequeville, ſecrétaire du Roi, neuf cent douze livres, ci	912		
Lorimier de Chamilly, ſix cent ſeize livres ſix ſous huit den., ci	616	6	8
Le Couteulx de la Noraye, ſept cent quatre-vingt livres, ci	780		
Le Clerc, ſecrétaire de la chambre, ſix cent vingt-quatre liv., ci	624		
Dacquan, médecin, huit cent ſoixante-ſeize l., ci .	876		
De Navarre, femme-de-chambre, cent dix livres dix-neuf ſous deux den., ci	110	19	2
Malivoire, *idem*, ſept cent ſoixante liv., ci	760		
Guichard, *idem*, trois cent ſoixante liv., ci . . .	360		
Viot, *idem*, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Le Moyne, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Moreau de Chanteloup, *idem*, trois cent ſoixante livres, ci	360		
De Neuville, *idem*, cinq cent quarante liv., ci . .	540		
Thouin, *idem*, trois cent ſoixante liv., ci	360		
Vanblarenberge, *idem*, cent quatre-vingt liv., ci . .	180		
Caquerai de Bonnicour, *idem*, cent quatre-vingt livres, ci	180		
De Saint-Brice, *idem*, trois cent ſoixante liv., ci . .	360		
Brunier, *idem*, cinq cent quarante liv., ci	540		
De Tourmont, *idem*, cent quatre-vingt liv., ci . . .	180		
Bazire, *idem*, trois cent ſoixante liv., ci	360		
Schlik, *idem*, trois cent ſoixante liv., ci	360		
Les héritiers de Pierre-Nicolas Magnier, ſommier ordinaire de la chapelle, cent vingt-neuf l., ci . .	129		
Alexandre Guilin, huiſſier de la chancellerie, trois cent ſoixante liv., ci	360		
Charles Firmin, *idem*, quatre cent cinquante l., ci .	450		
Charles-Athanaſe Pinon, huiſſier des ballets, vingt-deux liv. dix ſous, ci	22	10	
De Ramban, trois cent ſoixante liv., ci	360		
Bligny père & fils, & Gourdin père, barbiers-valets-de-chambre, trois mille ſept cent ſoixante-dix liv. onze ſous onze den., ci	3,770	11	11
Duformantel, Berteville, Dècle, & la ſucceſſion du ſieur Gibert, tous quatre tapiſſiers-valets-de-chambre, douze cent ſoixante-cinq l. deux ſ., ci .	1,265	2	
Bergeron, Bazire, Soulègre & Chatènes, porte-manteaux, trois mille trois cent cinquante-ſept liv. un ſou dix den., ci	3,357	1	10
Bouclier, chirurgien, deux cent ſoixante-dix l., ci .	270		
Girard & Camilly, porte-faix, trois cent ſoixante-cinq livres, ci	365		

Galland, racommodeuſe de dentelles de la chapelle, cent vingt liv., ci	120 ₶	0 ſ	0 d
Truchy, au nom & comme fondé de procuration des quarante-huit fouriers des logis du Roi, douze mille ſept cent quarante-quatre liv., ci	12,744		
A eux, pour extraordinaires des années 1787, 1788 & 1789, cinquante-un mille huit cent quatorze liv. treize ſous quatre den., ci	51,814	13	4
Truchy, au nom & comme fondé de procuration des douze maréchaux-des-logis du Roi, ſept mille neuf cent vingt liv., ci	7,920		
A eux, pour extraordinaires des années 1787, 1788 & 1789, vingt-un mille cent dix liv., ci	21,110		
Truchy, au nom & comme fondé de procuration du ſieur Hardy de Lévaré, l'un des douze maréchaux-des-logis du Roi, trois cent ſoixante l., ci .	360		
De Champloſt, gouverneur du Louvre, en qualité de concierge du château, & de lieutenant de la capitainerie au Louvre, deux mille ſept cent livres, ci	2,700		
Les dix huiſſiers de la chambre du Roi, cinq mille quatre cents liv., ci	5,400		
La ſucceſſion de la dame Noiret, Lambriquet & Bazire, trois cent ſoixante liv., ci	360		
Bergeron, Bazire, Soulègre, Chatènes, Derrolines de la Motte, de la Forlette, tous ſix porte-manteaux du Roi, cinq mille ſix cent ſoixante-ſeize livres, ci	5,676		
De Georges, ſommier de la chapelle & oratoire du Roi, deux mille deux cent cinquante l., ci . . .	2,250		
Sauger, Boiffré, Dageſt & Gourbillon, garçons de garde-robe du Roi, ſept mille cent cinquante-quatre livres, ci	7,154		
Les valets de garde-robe du Roi, onze mille cent ſoixante-ſix liv. dix-huit ſous un den., ci	11,166	18	1
De Georges, Luthier & Bloſſier, huiſſiers de l'antichambre du Roi, mille douze l. dix ſous, ci . .	1,012	10	
Veuve de marchand, maître paveur, ſoixante-treize livres, ci	73		
Sergent, valet de garde-robe du Roi, ſix cents livres, ci	600		
Duſſon de Bonnac, ci-devant évêque d'Agen, douze cents livres, ci	1,200		
Brunier, première femme-de-chambre de Madame, fille du Roi, deux mille liv., ci	2,000		
Macarty de Mervé, femme-de-chambre, première ſurnuméraire de madame Eliſabeth, huit cent dix livres, ci	810		
Millin de Grandmaiſon, commiſſaire des guerres, huit cent quatre-vingts liv., ci	880		
De Watrouville, aide des cérémonies, cent quatre-vingts livres, ci	180		

	liv.	s.	d.
Louſtammau, premier chirurgien du Roi, en ſurvivance, dix mille trois cent cinquante-une liv. un ſou onze den., ci	10,351	1	11
Payant, lectrice de madame Eliſabeth, trois mille ſix cents liv., ci	3,600		
Les Nouvelles Catholiques de la Rochelle, trois mille liv., ci	3,000		
De Beauregard, prédicateur ordinaire du Roi, trois mille neuf cents liv., ci	3,900		
Gandolphe, ci-devant curé de Sèvres, treize mille neuf cent ſoixante-ſept liv., ci	13,967		
Edes, maîtreſſe de langue angloiſe de Madame, fille du Roi, ſix cents liv., ci	600		
Gavoty, chapelain du château de Madrid, dix-huit cents liv., ci	1,800		
Bertin de Saint-Martin, huit cents liv., ci	800		
Héritiers du feu ſieur abbé Courbon du Terney, confeſſeur de madame Louiſe, cinq cents l., ci .	500		
Blaget d'Harmeville, porte-manteau de la Reine, neuf cent dix liv., ci	910		
Férino, chargé du recouvrement des créances du feu ſieur Meller, fumiſte, trois cent quarante livres, ci	340		
D'Hénin, dame du palais de la Reine, deux mille deux cent cinquante liv., ci	2,250		
Galland, maîtreſſe plombière, cent trente liv. dix-ſept ſous, ci	130	17	
190 Parties prenantes. Total	286,991	5	9

Garde-Meuble de la Couronne.

Créanciers & Fourniſſeurs.

	liv.	s.	d.
De Briges, quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf liv. dix ſous, ci	14,999	10	
Michel & Compagnie, marchands de ſoiries, onze mille neuf cent vingt-neuf liv., ci	11,929		
Fizelier, franger, trente-deux mille quatre cent cinquante-ſept liv. dix den., ci	32,457		10
Hipp, menuiſier en billards, deux mille quatre cent trente-cinq liv. dix ſous, ci	2,435	10	
La Couture, marchand mercier, ſept cent quarante cinq liv. dix ſous, ci	745	10	
De la Mark, vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf liv. dix ſous, ci	29,999	10	
Le Rond, tailleur du Roi, cinq mille cent cinquante-cinq liv. dix ſous, ci	5,155	10	
Goſſelin, ébéniſte, deux cent ſoixante-trois l., ci . .	263		

Joinot, doreur, dix-neuf cent soixante-cinq livres dix sous, ci	1,965^{lt}	10^{s}	0^{d}
9 Parties prenantes. Total	386,941	6	7

Bibliothèque du Roi.

Différens Entrepreneurs, pour travaux faits aux logemens destinés aux gardes & autres employés, pour les années 1786 & 1789.

Pécoul, maître maçon, trois mille quatre cent trente-deux liv., ci	3,432		
Girault, charpentier, sept cent cinquante-huit l., ci.	758		
Jenvrin, couvreur, cent cinquante-six liv., ci . . .	156		
De la Haye, serrurier, deux mille six cent quatre-vingt-quatre liv., ci	2,684		
Chevalier, peintre, quatre mille cent trente-sept livres, ci	4,137		
Corbel, marbrier, soixante-huit liv., ci	68		
Veuve Portier, épinglière, cent quatre-vingt-douze livres, ci	192		
Lamboin, vitrier, quatre cent cinquante-six l., ci . .	456		
Rossetti, fumiste, deux cent soixante-neuf liv., ci . .	269		
Desfontaines, paveur, deux cent quarante trois l., ci.	243		
Désaunays, sept mille huit cent trente-cinq liv. un sou un den., ci	7,835	1	1
Caussin de Perseval, cinq mille trois cent trente-trois liv. quatre sous un den., ci	5,333	4	1
Coupé, dix-huit cent trois liv. sept d., ci	1,803		7
Martin, dix-sept cent dix-sept liv. dix-neuf sous quatre den., ci	1,717	19	4
Béjot, huit cent soixante-dix-neuf l. dix s., ci . . .	879	10	
Laurent, libraire, cent onze liv., ci	111		
De Bure, *idem*, trois cent dix-huit liv., ci	318		
Reine, menuisier, huit cent soixante-quatre liv. un sou neuf den., ci	864	1	9
Chénon père, six cent seize liv., ci	616		
Bourgeois, trente-sept liv. dix sous, ci	37	10	
20 Parties prenantes.			

Vénerie du Roi.

Employés, Fournisseurs & Gagistes pendant l'année 1789.

La Source, commissaire-général de la maison du Roi, trois mille huit cent quatre-vingt-sept liv. cinq sous, ci	3,887	5	
Savoye, palfrenier de la vénerie, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9

Jonan, palfrenier de la vénerie, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141ᵗᵗ	8ſ	9d
Nicole, dit la Rose, *idem*, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
Converset, *idem*, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
La Gaffe, palfrenier externe de la vénerie du Roi, cent quatorze liv. un sou trois d., ci	114	1	3
Chandelier aîné, palfrenier, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
Gillet, *idem*, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
David, *idem*, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
Trouard, peintre, quatre cent quatre-vingt-dix liv. dix-sept sous, ci	490	17	
Barbé, valet de limiers de la vénerie du Roi, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Le Blanc, vitrier, cent quarante-neuf liv. dix-huit sous, ci	149	18	
Bouvet, palfrenier, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
Reynart, serrurier, vingt-cinq l. quatorze s., ci . .	25	14	
Bastien, palfrenier, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
Arivot, postillon de la vénerie, cent quarante-une liv. huit sous neuf den., ci	141	8	9
Pillière, menuisier, trente-trois l. onze sous, ci . .	33	11	
Caussin, concierge de la vénerie à Marly, vingt-neuf liv. quatorze sous, ci	29	14	
Troté, dit Tirlé, serrurier, vingt-six liv., ci . . .	26		

19 Parties prenantes.

Écurie du Roi.

Officiers, Employés & Fournisseurs.

Montigny, vitrier, neuf cent cinquante-huit l., ci . .	958	
Reynard, mécanicien, quatre mille trois cent quatre-vingt-six liv., ci	4,386	
Asseman, grand hautbois, deux cent cinquante-neuf liv. neuf sous, ci	259	9
Fille de Froissard, dit Péronne, cent douze liv. dix sous, ci	112	10
Edeline, lavandier, deux cent vingt-deux l., ci . .	222	
Le Clerc, tapissier, deux mille quatre-vingt-trois liv. huit sous, ci	2,083	8
Sandras, chevaucheur, deux cent cinquante-quatre livres, ci	254	
Gilbert, trompette, deux cent quatre-vingt-quatre livres, ci	284	

Jardin, palfrenier, trois cent quarante-trois livres quinze ſous, ci	343^{tt} 15ſ 0ð

9 Parties prenantes.

Petite Écurie du Roi.

Ouvriers, Fourniſſeurs de la petite écurie, pendant 1787, 1788 & 1789.

Succeſſion Genſon, maréchal en chef, douze cents livres, ci	1,200
Boiſſeulh, écuyer du Roi en la petite écurie, quinze cents livres, ci	1,500
Aubert, peintre en voitures, huit mille ſix cent quarante-quatre liv., ci	8,644
Le Grand, ceſſionnaire de Bournigal, ſellier du Roi, ſept mille liv., ci	7,000

4 Parties prenantes.

Gouvernement de la Muette.

Ouvriers, Fourniſſeurs & Employés pendant l'année 1789.

Chauſſard, architecte, ſix cent vingt-cinq l., ci . .	625
Langelin, treillageur, trois cent quatre-vingt-ſeize liv. quatre ſous, ci	396 4

2 Parties prenantes.

Gouvernement du Louvre.

Employés & Fourniſſeurs pendant les années 1787, 1788 & 1789.

Le Rat, prêtre-chapelain de la chapelle du Louvre, ſix cents liv., ci	600
Buiſſon, ceſſionnaire de Law, trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf liv. treize ſous, ci . . .	3,499 13

2 Parties prenantes.

Château de Choiſy-le-Roi.

Employés & Fourniſſeurs pendant les années 1786 & 1787.

Bailly, portier, deux cent trente-ſept l. cinq ſ., ci .	237 5
Veuve Marcon, ſellier, ſix cent cinquante-neuf l., ci.	659

Crouffillac, garçon-fervant, cent cinquante l., ci .	150	0	0
Le Fèvre, broffier, neuf cent quatre-vingt-dix l., ci.	990		
Jolly, cordier, quatre cent foixante-feize l., ci . . .	476		
Cottereau, chirurgien, trois cent trente-quatre l., ci.	334		
Saudrey, foixante-quinze liv., ci	75		
Vinfray, infpecteur, cinq cent foixante-dix l., ci . .	570		
Barrier, greffier, foixante-quinze liv., ci	75		
Poigneux, paveur, trois cent foixante-quatorze l., ci.	374		
Viel, bailli, neuf cents liv., ci	900		
Veuve Colombe, cent cinquante liv., ci	150		
Filleul, concierge, quinze mille quatre cent foixante-fix liv. dix fous, ci	15,466	10	
Campion de la Maréchauffée, cent vingt-fix l., ci .	126		
Petit, cent vingt liv., ci	120		
Broffard, cent vingt liv., ci	120		
Bazin, deux cent cinq liv., ci	205		
Hermites de la forêt de Sénard, cent vingt l., ci . .	120		
Femme Blanchet, fix cents liv., ci	600		
Alvin, arquebufier, vingt-neuf liv., ci	29		
Clayes, marchand de couleurs, deux cent foixante-quinze liv., ...	275		

21 Parties prenantes.

Dames du Palais de la Reine,

Et Dames de Compagnie de madame Victoire.

Appointemens aux Dames du Palais de la Reine, & Dames de Compagnie de madame Victoire, pendant les années 1788 & 1789.

Dames du Palais de la Reine.

De Caftelanne, neuf mille quatre cent cinquante livres, ci 9,450

Dames de Compagnie de madame Victoire.

De Boifgelin de Cucé, neuf mille neuf cents livres, ci 9,900

2 Parties prenantes.

Mines.

De Beljeant, infpecteur-général, pour appointemens du quartier d'octobre 1789, & gratifications, mille livres, ci 1,000

1 Partie prenante.

Bâtimens du Roi.

Dépenses fixes.

Entrepreneurs, Gagistes & Employés de tous les ordres & divisions du département des dépenses fixes, pendant les années 1787, 1788 & 1789.

Pauly, concierge du château de Fontainebleau, quatre cent cinquante liv., ci	450 ᵗᵗ	ſ
Leclair, commis du magasin à Versailles, douze cent livres, ci	1,200	
Masson fils, adjoint garde-magasin, trois cent l., ci.	300	
Chasseur, voilier du canal de Versailles, trois cent vingt-cinq liv., ci	325	
Allard, gondolier du canal du Versailles, trois cent vingt-cinq liv., ci	325	
Bastide fils, charpentier du canal, *idem*, deux cent soixante-quinze liv., ci	275	
Petit, garde des bâtimens, sept cent liv., ci . . .	700	
Contour, portier du petit hôtel de la direction-générale, sept cent trente liv., ci	730	
Germain, garçon fontainier, deux cent soixante-dix livres, ci	270	
Drost, *idem*, deux cent soixante-dix liv., ci . . .	270	
Joannes, ouvrier à la savonnerie, trois cent l., ci.	300	
Loiseleur fils, fontainier à Trianon, quatre cent livres, ci	400	
Segalen fils, charpentier du canal de Versailles, trois cent vingt-cinq liv., ci	325	
Juste, matelot du canal de Versailles, trois cent vingt-cinq liv., ci	325	
Le Brun fils, charpentier du canal, *idem*, trois cent soixante-quinze liv., ci	375	
Le Brun fils cadet, *idem*, deux cent soixante-quinze livres, ci	275	
Musa, garçon fontainier, deux cent soixante-cinq livres dix sous, ci	265	10
Le Duc, *idem*, deux cent soixante-dix liv., ci .	270	
Juste (André), calfat du canal de Versailles, trois cent soixante-quinze liv., ci	375	
Louis Juste, charpentier du canal, deux cent soixante-quinze liv., ci	275	
François Juste, gondolier du canal, trois cent vingt-cinq liv., ci	325	
Gosse, matelot du canal de Versailles, deux cent soixante-quinze liv., ci	275	
Segalen père, maître des matelots du canal, quatre cent vingt-cinq liv., ci	425	
Chevalier, charpentier du canal, deux cent soixante-quinze liv., ci	275	
Givry, garde du réservoir du parc aux cerfs, deux cent soixante-dix liv., ci	270	

Gérard, garde du réservoir de la butte de Mont-Barrau, deux cent soixante-dix liv., ci . . .	270lt	0s	0d
Pannier, garçon fontainier, deux cent soixante-dix livres, ci	270		
Dumesnil, *idem*, deux cent soixante-dix liv., ci .	270		
Veuve Allard, commis, cinq cent trente-six liv. treize sous quatre den., ci	536	13	4
Vitry, fontainier, deux cent soixante-dix liv., ci.	270		
Le Roy, ouvrier de la savonnerie, quatre cent livres, ci	400		
Veron, garçon fontainier, deux cent soixante-dix livres, ci	270		
Richard, garçon fontainier, cent cinquante liv., ci .	150		
François, *idem*, quatre cent liv., ci	400		
Givry, compagnon fontainier, quatre cent quarante-deux liv. dix sous, ci	442	10	
Pelont, *idem*, quatre cent liv., ci	400		
La Marque, charpentier du canal de Versailles, trois cent soixante-quinze liv., ci	375		
Succession Fragnaud, maître des matelots du canal, six cent cinquante liv., ci	650		
Desjardins, garde de la chapelle des bâtimens, deux cent cinquante liv., ci	250		
Moricet, portier du cours de Vincennes & garde-avenue, douze cent soixante liv., ci	1,260		
Guyot, portier, trois cent liv., ci	300		
Vernier, garde à Vincennes, douze cent liv., ci .	1,200		
Picault, concierge à Fontainebleau, six cent liv., ci.	600		
Poupart père, six cent liv., ci	600		
Poupart fils, cent cinq liv. deux sous, ci . . .	105	2	
Héritier Lucas, directeur de la machine de Marly, quinze cent soixante-six liv. treize sous quatre den., ci	1,566	13	4
Gondouin & Lucas, quatorze cent trente-trois liv. six sous huit den., ci	1,433	6	8
Vervin, charpentier de la machine de Marly, dix-sept cent liv., ci	1,700		
Vervin, garde-magasin de la machine de Marly, huit cent liv., ci	800		
Laillet, garde des eaux, six cent liv., ci	600		
Luend, suisse de la machine de Marly, quatre cent livres, ci	400		
Bourgniard, suisse, *idem*, quatre cent liv., ci . . .	400		
Giraudet, charpentier de la machine de Marly, six cent liv., ci	600		
Brouard, inspecteur de la machine de Marly, douze cent liv., ci	1,200		
Moutier, plombier, sept cent liv., ci	700		
Daniel, fondeur, six cent liv., ci	600		
Boulard, horloger de Marly, soixante-douze l. ci.	72		
Heubert, suisse de la maison de madame Elisabeth, huit cent liv., ci	800		
Lucas, fontainier, quinze cent liv., ci	1,500		

Lucas, commis-conducteur des eaux & fontaines à Verſailles, treize mille deux cent liv., ci . . .	13,200 tt
Charpentier, inſpecteur à Marly, quinze cent l., ci.	1,500
Meunier, portier de l'hôtel des inſpecteurs, deux cent ſoixante liv., ci	260
Huille, portier de l'hôtel de mademoiſelle, trois cent livres, ci	300
Boſquillon, garde-boſquet à Marly, deux cent vingt-cinq liv., ci	225
Baccarit, *idem*, deux cent quatre-vingt-quinze livres, ci	295
Boutigny, piqueur à Marly, quatre cent liv., ci . .	400
Vitry, fils cadet, garçon fontainier, deux cent ſoixante-dix liv., ci	270
Montreuil, commis du magaſin à Marly, huit cent livres, ci	800
Veuve Uſereau, concierge à Marly, cent ſoixante-quinze liv., ci	175
Vitry, fontainier à Marly, mille liv., ci . . .	1,000
Balzot, compagnon fontainier à Marly, quatre cent livres, ci	400
Nez, garçon fontainier à Marly, deux cent ſoixante-dix liv., ci	270
Moutier, compagnon fontainier, à *idem*, quatre cent liv., ci	400
Goupy, portier du parc aux cerfs, trois cents liv., ci.	300
Lory, horloger, trois cent ſoixante liv., ci . .	360
Amelot, jardinier de la Muette, douze mille liv., ci.	12,000
Jubin, jardinier à Choiſy, quatorze mille cinq cent cinquante liv., ci	14,550
Veuve Gilet, trois cents liv., ci	300
De Luzines, cent cinquante liv., ci	150
Femme Aubert, cent cinquante liv., ci	150
Dlle Drouet, ſix cents liv., ci	600
Dames religieuſes capucines à Paris, quatre cents livres, ci	400
Bénard, concierge de la ſur-intendance de finances, ſix cents liv., ci	600
Le Sueur père, jardinier à Fontainebleau, trois mille deux cents liv., ci	3,200
Le Sueur fils, *idem*, ſeize cents liv., ci	1,600
Aubineau, vitrier, quatre mille neuf cent cinquante-ſix liv., ci	4,956
Ravoiſier, jardinier du potager à Fontainebleau, trois mille deux cent ſoixante liv., ci	3,260
Varin père, jardinier, cinq mille huit cents liv., ci.	5,800
Deſmarais, inſpecteur à Saint-Germain-en-Laye, deux mille cent liv., ci	2,100
La Frenée, chapelain des Gobelins, treize cent livres, ci	1,300
De Beze, concierge de la ſur-intendance de Saint-Germain-en-Laye, ſix cents liv., ci	600
Sauſonnance, garde-boſquet à Marly, deux cent ſoixante-dix liv., ci	270

Beffin, ouvrier à petits gages de la manufacture des Gobelins, quatre cents liv., ci	400[tt]	o∫	o
Veuve & heritiers Nerville, portier de la Muette, huit cents liv., ci	800		
94 Parties prenantes.			

Paris.

Courbin, ferrurier, trois mille fix cent quarante-fept liv. quarorze fous deux den., ci	3,647	14	2
Deleuze, peintre, trois mille cinq cent vingt-une liv. fept fous deux den., ci	3,521	7	2
Chaffin, épinglier, cinq cent cinquante-deux liv. feize fous, ci	552	16	

Meudon.

Harmois, corroyeur, cent quatre-vingt-dix liv., ci.	190		

Fontainebleau.

Vitel, fondeur, dix mille quatre cent foixante-treize liv. dix fous fix den., ci	10,473	10	6

Pépinières.

Guyard, maçon, cinq cent fix liv. dix-fept fous cinq den., ci	506	17	5

Gobelins.

Germain, marchand de laine, quarante-trois mille quatre cent cinquante-trois liv. treize fous, ci. .	43,453	13	

Arts.

Le Comte, fculpteur du roi, cinq mille deux cent liv., ci	5,200		
Pajou, *idem*, quatre mille huit cent foixante-huit liv. fept fous, ci	4,868	7	
9 Parties prenantes.			

2°. Arriéré du Département de la Guerre.

Fourniffeurs & autres pour les années 1788 & 1789, déductions faites des 4 deniers pour livre & autres droits.

Nicolète, entrepreneur de la fourniture des bois & lumières, des lits militaires de la ci-devant généralité de la Rochelle, neuf mille trois cent quatre-vingt-feize liv. un fou fept den., ci	9,396	1	7

Dumargat,

Dumargat, directeur de la trésorerie des anciens États de Bretagne, pour fournitures de voitures & chevaux en 1788, dix mille cent cinquante-neuf liv. sept sous trois den., ci	10,159 ᵗ	7 s	3 d
Béatrix, pour bois & lumières fournies aux troupes, cent vingt-deux liv. douze sous six den., ci . . .	122	12	6
Gobert, pour indemnité pour pertes éprouvées par force majeure dans l'entreprise de la fourniture des fourrages aux troupes, campées en 1788 à Frescaty, près Metz, trente-huit mille quatre cent quinze liv. six sous trois den., ci	38,415	6	3
Héritiers de la Roche-Aimond, pour appointemens de gouverneur de Saint-Venant, trois mille cent quatre-vingt liv. quatre sous neuf den., ci . . .	3,180	4	9
Administrateurs de l'hôpital d'Aire-en-Gascogne, pour journées de soldats malades, sept cent dix liv. six sous six den., ci	710	6	6
Delfosse, entreprèneur des lits militaires des provinces du Nord, mille deux cent quatre-vingt-une liv. sept sous deux den., ci	1,281	7	2
L'Assemblée nationale, ajoutant à son décret du 6 mars dernier, qui ordonne, au profit dudit Delfosse, le remboursement de la somme de deux cent cinq mille cinquante liv. six sous un den., décrète qu'il sera en outre payé de la somme de huit mille vingt-neuf liv. dix sous dix den., pour intérêts de ladite somme, ci	8,029	10	10
Evotte, ci-devant greffier du conseil de guerre des ville & citadelle de Metz, quatre cent quatre-vingt-trois liv. six sous, ci	483	6	

A l'égard de ladite dame Guyard, commis à l'exercice des fonctions de trésorier de la ci-devant province de Bretagne, pour fourniture de voiture & chevaux en 1789;

L'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a lieu à liquider, sauf à la dame Guyard, lorsqu'elle rendra son compte, à porter cet objet en dépense qui lui sera alloué, s'il y a lieu.

3°. Arriéré du Département de la Marine.

Port de Rochefort.

Ouvriers & Fournisseurs de la Marine, pendant les années 1788 & 1789, toutes déductions faites des dixièmes & autres droits.

Thuraud & la veuve Chessé, douze cent vingt-quatre liv. un den., ci	1,224		1

Ladite somme payable comme il suit :

SAVOIR;

Chessé, huit cent quarante liv. dix sous un denier.

Thuraud, trois cent quatre-vingt-trois liv. dix sous.

Somme pareille, douze cent vingt-quatre livres un denier.

Pagriffac, pour fourniture de capottes, trois cent quatre-vingt-quatre liv. dix-neuf sous six d., ci.	384ᴴ	19ſ	6ᴆ
Pellé, père & fils, pour fournitures diverses, dix-sept mille cinq cent quarante-cinq liv. dix-neuf sous trois den., ci	17,545	19	3
Faures, pour diverses fournitures, six mille trois cent liv. quinze sous quatre den., ci	6,300	15	4
Jolivet, pour prix de bois de construction, neuf mille cent quatre-vingt-neuf liv. quinze sous, ci . . .	9,189	15	
Petit aîné, cessionnaire du sieur Chagnaud, pour fourniture de bois, deux mille deux cent sept liv. huit sous, ci	2,207	8	
Burles, pour fournitures, treize cent quatre-vingt-dix-neuf liv. dix-neuf sous sept den., ci . . .	1,399	19	7
Texier, pour fourniture de bois de construction, six cent soixante-quinze liv. onze sous, ci	675	11	
Brouffard, pour diverses fournitures, quatre mille sept cent cinquante-quatre liv. cinq sous onze den., ci	4,754	5	11
Bonhomme, pour *idem*, cent trente-une liv. onze sous cinq den., ci	131	11	5
Bugle, pour *idem*, quarante-cinq liv. huit sous neuf den., ci	45	8	9
Douteau, pour fourniture de bois, trois cent douze liv. treize sous neuf den., ci	312	13	9
Pelletreau, pour fournitures de toile & fer-blanc, cinq mille cinq cent trente liv. un sou neuf d., ci.	5,530	1	9

Port de l'Orient.

Fournisseurs, Ouvriers & Entrepreneurs pendant l'année 1786 & suivantes, toutes déductions faites des vingtièmes & autres droits.

Lalande-Robineau, pour indemnité de frais à lui accordée par la lettre du ministre, du 31 mars 1791, quatre mille huit cent quatre liv. dix-neuf sous sept den., ci	4,804	19	7
Mancel, correspondant du navire la Bretagne, treize cent vingt-quatre liv. dix-huit sous dix den., ci.	1,324	18	10
Delaye, frères, correspondans du navire l'Amiable, deux mille deux cent trente-sept liv. un sou huit den., ci	2,237	1	8
Senn-Bidermann, & compagnie, armateurs pour le transport & nourriture des passagers, quatre mille neuf cent quatre liv. sept sous six den., ci . . .	4,904	7	6

Villemain, armateur du navire la Felicité, pour transport & nourriture des paſſagers, trois cent neuf liv. quinze ſous, ci	309[l]	15[s]	0[d]
Teiſſier, armateur du navire le Carbon, treize mille ſix cent vingt-une liv. douze ſous ſix den., ci . .	13,621	12	6
Sur laquelle ſomme la régie des vivres de la marine ſera payée, à la décharge dudit Teiſſier, de la ſomme de deux mille ſept cent ſoixante-dix livres deux ſous huit deniers.			
Gounon, fourniſſeur pour toiles à voile, à Rochefort, en 1788 & 1789, cent huit mille quatre cent ſoixante-dix-ſept liv. onze ſous trois den., ci.	108,477	11	3
Veillet-Devaux, pour avances par lui faites aux ſoldats de la marine, vingt-neuf liv. quatre ſ., ci.	29	4	
Billette, pour fourniture de peaux de vache par lui faite au port de l'Orient, deux mille ſept cent ſeize liv. trois ſous, ci	2,716	3	

Département du Havre.

Fourniſſeurs, Ouvriers, Entrepreneurs & autres, pendant les années 1787, 1788 & 1789, toutes déductions faites des vingtièmes & autres droits.

Vincent, armateur au Havre, ſept cent dix-ſept liv. ſeize ſous huit den., ci	717	16	8
Beaufils, négociant au Havre, trois cent quatre-vingt-treize liv. ſix ſous huit den., ci	393	6	8
Carmichael, *idem*, deux cent cinquante-ſix livres quinze ſous deux den., ci	256	15	2
Les héritiers du ſieur Limozin, ou repréſentant ſa ſucceſſion, deux cent ſoixante-neuf liv. onze ſous quatre den., ci	269	11	4
Beauvoiſin, quincaillier, cinq cent neuf liv. deux ſous dix den., ci	509	2	10
Hamel, vitrier, deux cent ſoixante-ſix liv. ſept ſous ſix den., ci	266	7	6
Pichard père, chaudronnier, treize cent deux livres quinze ſous huit den., ci	1,302	15	8
La Hure, père & fils, merciers, cinq cent quatre-vingt-dix liv., ci	590		

Ladite ſomme payable comme il ſuit :

SAVOIR ;

La Hure père, quatre cent treize livres.
La Hure fils, cent ſoixante-dix-ſept livres.

La Houſſaye, marchand de fer, ſoixante-neuf liv. treize ſous onze den., ci	69	13	11

Homberg, armateur, cinq cent quatre-vingt-dix livres, ci	590 lt	0 s	0 d
Debrun, tailleur, soixante-dix liv. seize sous, ci.	[illegible]	16	
Foubert, entrepreneur des transports de la marine au Havre, quatorze mille deux cent soixante-huit liv. quatre sous, ci	14,268	4	
Bailleul, pour fournitures, seize mille trois cent cinquante-une liv. trois sous quatre den., ci . .	16,351	3	6
Langlois, tant en son nom, que comme fondé de procuration des sieurs Mérieult, Chapelain, demoiselle Daprey, & Louis Bucquet, quatorze mille trois cent trente-sept livres quatre sous six den., ci	14,337	4	6

Ladite somme payable comme il suit :

S A V O I R ;

Langlois	5,771 lt	19 s	4 d
Langlois & Mérieult	3,330	19	3
Langlois, Mérieult, & Chapelain	2,576	7	2
Demoiselle Daprey	733	8	11
Bucquet	215	2	1
Somme pareille . . .	14,337	4	6

Prevost, tonnelier au Havre, cinquante-sept liv. dix sous six den., ci	57	10	6

L'Assemblée nationale ajourne la demande du sieur Duchet, afin d'indemnité & de gratifications pour raison de travaux faits dans l'Amérique septentrionale : & cependant décrète qu'il rapportera les preuves authentiques des faits d'après lesquels il prétend que les sommes qu'il demande sont à la charge de la Nation.

4°. Arriéré du Département des Finances.

Finances & Gages de judicature.

L'Assemblée nationale décrète que l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire se concertera avec les commissaires de la trésorerie nationale, conformément au décret du 13 février dernier, pour faire payer les sommes suivantes :

S A V O I R ;

Aux parties prenantes employées dans les états de finance de l'année 1790, la somme de six millions

cent trente-neuf mille huit livres treize ſous deux den., ci . . . . 6,139,008 ₶ 13 ſ 2 d.

Et aux parties employées dans les états des gages des officiers de judicature de ladite année, ſix millions ſix cent quatre-vingt-un mille neuf cent quatre liv. quatorze ſous dix den., ci 6,681,904 14 10

Que le même adminiſtrateur ſe concertera avec les ci-devant payeurs des gages des ci-devant cours-ſouveraines de Paris, pour faire payer aux officiers du ci-devant parlement de Paris, compris dans l'état des gages de ladite cour pour l'année 1790, deux cent ſoixante-ſeize mille ſoixante-douze livres quinze ſous onze den., ci 276,072 15 11

Aux officiers de la ci-devant chambre-des-comptes de Paris, compris dans l'état des gages de ladite cour, pour la même année, deux cent cinquante-deux mille cent quatre-vingt-quatorze liv. dix-neuf ſous, ci 252,194 19

Aux officiers de la ci-devant cour-des aides de Paris, compris dans l'état des gages de ladite cour, cent cinquante-cinq mille trois cent ſoixante-ſix liv. onze ſous deux den., ci 155,366 11 2

Le même adminiſtrateur ſe concertera avec les commiſſaires de la tréſorerie nationale, ou avec les ci-devant payeurs des gages des officiers des monnoies du royaume, pour faire payer aux parties prenantes compriſes dans l'état des gages deſdits officiers, pour l'année 1790, la ſomme de cinquante mille ſept cent ſoixante-ſeize liv dix-huit ſous quatre den., ci 50,776 18 4

Et à l'égard de l'état des gages & charges aſſignées ſur les fermes unies, pour la même année, le même adminiſtrateur ſe concertera avec les commiſſaires de la tréſorerie nationale, ou avec les ci-devant payeurs deſdits gages, pour faire payer aux différentes parties prenantes, employées comme ledit état, la ſomme de trois cent dix mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf livres neuf ſous quatre den., ci 310,499 9 4

Le tout, ſauf les droits des ci-devant officiers qui n'auroient pas été compris dans leſdits états, ou qui n'y auroient pas été portés pour la totalité de ce qui leur eſt dû, & à la charge par les différens payeurs, qui ſeront chargés d'acquitter leſdits gages, de ne payer aux différentes parties prenantes, ſur les ſommes compriſes auxdits états ſous la dénomination des mêmes néceſſités, que les trois-quarts du total qui leur eſt attribué, & ce pour les neuf premiers mois ſeulement de ladite année 1790; & en outre, de ne payer aucunes ſommes, s'il s'en eſt gliſſé dans leſdits états, qui porteroient la dénomination de penſion.

Et pour effectuer lesdits paiemens, les différens états ci dessus mentionnés, seront remis à l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire, après avoir été visés & paraphés par le commissaire du roi, directeur-général de la liquidation.

Administration des Haras.

Employés & Fournisseurs des dépôts des Haras dépendans de l'administration de Polignac, pour l'année 1789.

Dépôt des Haras des Trois-Evêchés, établi à Hannoncelles.

Hubert, caissier du dépôt, cent sept livres douze sous, ci	107ᵗᵗ	12 ſ	0 ð
Bouvier, piqueur, deux cent trente livres douze sous, ci	230	12	
Messieux, artiste vétérinaire, trois cent dix-huit liv. douze sous, ci	318	12	
Polonois, palfernier, quatre-vingt-douze liv., ci . .	92		
Larose, *idem*, quatre-vingt-douze liv., ci	92		
Nicolas, *idem*, quatre-vingt-douze liv., ci	92		
Parisot, *idem*, quatre-vingt-douze liv., ci	92		
Veruer, *idem*, quatre-vingt-douze liv, ci	92		
Broquain, *idem*, quatre-vingt-douze liv., ci	92		
Bourgein, *idem*, quatre-vingt-douze liv., ci	92		
Turcq, *idem*, quatre-vingt-douze liv., ci	92		
Lesechault, *idem*, seize liv., ci	16		
Guillaume, *idem*, soixante-seize liv., ci	76		
Leloup, *idem*, trente-cinq liv. cinq sous, ci	35	5	
Cerf-Alexandre Caheu, négociant à Metz, pour fourages, deux mille quatre cent trente-trois liv. deux sous, ci	2,433	2	
Toussaint, sellier, trois cent liv. douze sous, ci . . .	300	12	
Pierson, épicier, quatre-vingt-deux livres dix huit sous, ci	82	18	
Jamede, chirurgien, quinze liv., ci	15		
Peltre, apothicaire, trente-neuf liv. dix sous, ci . .	39	10	
Mathieu, palfrenier, quatre vingt douze liv., ci . .	92		
Trouville, & Vigneron, entrepreneurs en bâtimens, cinq cent quarante-huit liv. seize sous, ci	548	16	
Colard, marchand de fer, trois cent une livre neuf sous, ci	301	9	
Antoine, imprimeur, cent quarante-huit liv, ci . .	148		
Fendeur, menuisier, vingt cinq liv. douze s, ci . . .	25	12	

Dépôt des Haras de Lorraine, établi à Rozière, aux Salines.

Debras, caissier, soixante-dix-huit liv. dix s., ci . . .	78	10

Gerad, maréchal expert, deux cent quatre-vingt-huit liv., ci	288ᵗᵗ	0ſ	0ᵭ
Bertin, palfrenier, cent trente-cinq liv., ci	135		
Garaud, *idem*, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Humbert, *idem*, quatre vingt-dix liv., ci	90		
Vincent, *idem*, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Germain, *idem*, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Geoffroy, *idem*, quatre-vingt dix liv., ci	90		
Thyerry, *idem*, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Malère, *idem*, ſoixante-huit liv., ci	68		
Adam, *idem*, quatre vingt-dix liv., ci	90		
Laurent, *idem*, quatre-vingt dix liv., ci	90		
Rouſſeau, *idem*, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Louis, *idem*, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Philippe, *idem*, quatre-vingt-dix liv., ci	90		
Germain, cadet, *idem*, quatre-vingt dix liv., ci	90		
François, *idem*, vingt-deux liv., ci	22		
Mayer-Max, négociant à Nancy, trois mille cinq cent ſoixante-deux liv. deux ſ. ſix den., ci	3,562	2	6
Pierot, Laroſe, éperonnier, ſoixante quatorze liv., trois ſous, ci	74	3	
Poincelet, cordier, quarante-deux liv., ci	42		
Henry, marchand huillier, ſoixante-ſeize liv. quatorze ſous, ci	76	14	
Chatel, ſerrurier, dix-neuf liv., ci	19		
Niderlindier, menuiſier, ſoixante-ſept liv., ci	67		
Thuillier, pompier, douze liv., ci	12		
Bernar, vannier, ſix liv., ci	6		
Dupleſſis, inſpecteur du dépôt, quarante-deux liv. ſeize ſous, ci	42	16	

Adminiſtration générale des Haras,

Ci-devant Province de Dauphiné.

Élection de Grenoble.

Gratifications.

Meignier, garde-étalon, cinquante liv., ci	50
Magnin, cinquante liv., ci	50
Cugnat, cinquante liv., ci	50
Taguiard de Coignet, cinquante liv., ci	50
Taguiard de Nantes, cinquante liv., ci	50
Guilhaudine, cinquante liv., ci	50

Élection de Gap.

Suard, cinquante liv., ci	50
Lagier, cinquante liv., ci	50

Blanchard, cent liv., ci	100#
Pellegrin, cinquante liv., ci	50
Yvaut, cinquante liv., ci	50
Arnandon, cinquante liv., ci	50
Signoret, cinquante liv. ci	50
Michel, cinquante liv., ci	50

Élection de Romans.

Fabre, cinquante liv., ci	50
Marion cinquante liv., ci	50
Mont el, cinquante liv., ci	50
Regnaud, cinquante liv., ci	50
Charrets, cinquante liv., ci	50
Bouvier, cinquante liv., ci	50
Blain, cinquante liv., ci	50
Chillard, cinquante liv., ci	50
Moutard, cinquante liv., ci	50
Delage, cinquante liv., ci	50
Roberts, cinquante liv., ci	50
Gillet, cinquante liv., ci	50
Regnaut, cinquante liv., ci	50
Champion, cinquante liv., ci	50
Rey, cinquante liv., ci	50

Élection de Valence.

Daux, cinquante liv., ci	50
Rollet, cinquante liv., ci	50
Delage, cinquante liv., ci	50
Robichon, cinquante liv., ci	50
Richard, cinquante liv., ci	50

Élection d'Orange.

Favier, cinquante liv., ci	50
Lerd, cinquante liv., ci	50
Arnoux, cinquante liv., ci	50
Vanobre, cinquante liv., ci	50

Élection de Montélimard.

Topenay, cinquante liv., ci	50
Girad, cinquante liv., ci	50
Rigault, cinquante liv., ci	50
Guilhermies, cinquante liv., ci.	50
Roux, cinquante liv., ci	50
Eudiquiomd, cinquante liv., ci	50

Élection de Vienne.

Chenavas, cinquante liv., ci.	50

Bellefin, cinquante liv., ci	50 ₶
Berger, cinquante liv., ci	50
Marque, cinquante liv., ci	50
Trollier, cinquante liv., ci	50
Boinet, cinquante liv., ci	50
Nicolas, cinquante liv., ci	50
Blanc, cinquante liv., ci	50
Perrin, cinquante liv., ci	50
Candy, cinquante liv., ci	50
Picault, cinquante liv., ci	50
Salaviret, cinquante liv., ci	50
Peyrier, cinquante liv., ci	50
Gourmand, cinquante liv., ci	50
Ogier, cinquante liv., ci	50
Pey, cinquante liv., ci	50
Billet, cinquante liv., ci	50
Femme Vitoz, cinquante liv., ci	50
Chassignans, cinquante liv., ci	50
Chabout, cinquante liv., ci	50
Carus, cinquante liv., ci	50
Bert, cent liv., ci	100
Goiaud, cinquante liv., ci	50
Abel, cinquante liv., ci	50
Raison, cinquante liv., ci	50
Guillot, cinquante liv., ci	50
Dolliet, cinquante liv., ci	50
Troillier, cent liv., ci	100
Vespres, cinquante liv., ci	50
Jaget, cinquante liv., ci	50
David, cinquante liv., ci	50
Burius, cent liv., ci	100
Bergeron, cinquante liv., ci	50
Bret, cent cinquante liv., ci	150
Ligonnet, cent liv., ci	100
Boissier, cinquante liv., ci	50
Michalet, cent liv., ci	100

Ci-devant province du Berry.

Gardes-Étalons.

Virot, deux cent liv., ci	200
Grénin, cent soixante-dix liv., ci	170
Dorzanne, deux cent liv., ci	200
Chandry, deux cent liv., ci	200
Dion, deux cent liv., ci	200
Raillard, deux cent liv., ci	200
Bonin, cent quatre-vingt liv., ci	180
Bureau, deux cent liv., ci	200
Marivon, cent soixante-dix liv., ci	170
L'Ainé, cent soixante liv., ci	160
Gandry, deux cent liv., ci	200
Bannet, deux cent liv., ci	200

Marjot, cinq cent liv., ci . . . . 500^{ll}
Reuvier, deux cent liv., ci. 200
Petit, deux cent vingt liv., ci 220
Bezard, deux cent liv., ci 200
Lievre, deux cent liv., ci 200

Ci-devant généralité d'Auch.

Tardot, cent soixante-dix liv., ci 170
Coréges, cent soixante dix liv., ci. 170
Bernard d'André, cent soixante-dix liv., ci 170
Barbe, cent soixante-dix liv., ci 170
Permain, cent quatre vingt liv., ci 180
Picheloup, cent quatre-vingt liv., ci 180
Frêche, cent soixante-dix liv., ci 170
Lanneze de Castillon, cent soixante-dix liv., ci . . 170
Cally, cent quatre-vingt liv., ci 180
Faure, cent quatre-vingt liv., ci 180
Rogalle, cent quatre-vingt liv., ci 180
Desplas, cent quatre-vingt liv., ci 180
Arnouilh, cent quatre-vingt liv., ci 180
Abadie, cent soixante-dix liv., ci 170
Fermant, cent soixante dix liv., ci 170
Mancipis, cent quatre-vingt liv., ci 180
Recarte, cent quatre-vingt liv., ci 180
Montferrand, cent soixante liv., ci 160
Penne, cent soixante-dix liv., ci 170
Perèze, cent quatre-vingt liv., ci 180
Capin, cent quatre-vingt-dix liv., ci 190
Labrie, cent quatre-vingt liv., ci 180
Lanne-de-Cartel-Navé, trois cent quatre vingt l., ci 380
Dualle, deux cent liv., ci 200

Inspection du sieur de Reste.

Bajou, cent quatre-vingt liv., ci 180
Nogues, cent quatre-vingt liv., ci 180
Verdun, cent quatre-vingt liv., ci 180
Breton, cent quatre-vingt liv., ci 180
Lassere, cent quatre vingt liv., ci 180
Laplume, cent quatre-vingt-dix liv., ci 190
Descart, cent quatre-vingt liv., ci 180
Breton de Montfort, cent soixante-dix liv., ci . . 170
Dardennes, cent quatre-vingt liv., ci 180
Riviere, cent soixante-dix liv., ci 170
Cheyron, cent quatre-vingt liv., ci 180
Ladevez, cent quatre-vingt liv., ci 180
Ader, cent quatre-vingt liv., ci 180
Verdier, cent soixante-dix liv., ci 170
Babie, cent soixante-dix liv., ci 170
Colombe, cent soixante-dix liv., ci 170
Cadeau, cent soixante-dix liv., ci 170
Latrailler, cent quatre-vingt liv., ci 180

Cazeze, cent quatre-vingt liv., ci	180[tt]	ſ	d
Bal, cent ſoixante-dix liv., ci	170		
Breton, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Paſſama, cent quatre-vingt-dix liv., ci	190		
Blanconne, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Courtade, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Lartigue, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Sennac, cent ſoixante liv., ci	160		
Figeac, cent quatre-vingt-dix liv., ci	190		
Lacroix, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Brequere, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Sarrant, cent quatre-vingt liv., ci	180		
Lacaze, cent ſoixainte-dix liv., ci	170		
Lanbex, cent quatre-vingt liv., ci	180		

Ci-devant province de Franche-Comté, département de la Plaine.

Damalix, l'aîné, garde de harras, cent cinquante livres, ci	150		
Damalix, le jeune, *idem*, cent cinquante liv., ci . .	150		
Bergere, cent cinquante liv., ci	150		
Petit, cent cinquante liv., ci	150		
Petit Viennel, cent cinquante liv., ci	150		
Humbert, deux cent vingt cinq liv., ci	225		
Lavy, deux cent vingt cinq liv., ci	225		

Département de la Montagne.

Thomas, cent cinquante liv., ci	150		
Dauvergne, cent cinquante liv., ci	150		
Thibolot, cent cinquante liv., ci	150		
Ducher, cent cinquante liv., ci	150		
Parnet, cent cinquante liv., ci	150		

Département des Monnoies.

Différens Ouvriers & Entrepreneurs pour ouvrages depuis 1768, juſques & compris 1789.

Sainte-Croix, entrepreneur du pavé, vingt ſix mille deux cent quatorze livres dix-ſept ſous onze den., ci	26,214	17	11
Pouillot, maçon, huit mille cent quarante-huit liv. deux ſous deux den., ci	8,148	2	2
Nizard, charpentier, trois mille trente liv. deux ſous trois den., ci	3,030	2	3
Benoît, couvreur, neuf mille quatre cent quarante-deux liv., quinze ſous deux den., ci	9,442	15	2

La veuve d'Antoine fils, menuisier, trente-cinq mille cent vingt liv. onze sous neuf den., ci . . .	35,120 l.	11 s.	9 d.
Salle, menuisier, quatorze cent six liv. trois s., ci.	1,406	3	
Forti, peintre, cent trente-deux liv., ci	132		
Montigny, *idem*, trois mille vingt-six liv. quatre sous huit den., ci	3,026	4	8
Leroi, marbrier, cinq cent quatre-vingt-quatre liv. cinq sous, ci	584	5	
Lecomte, ferblantier, vingt-deux liv. dix s., ci . .	22	10	
Lucas & Gendouin, plombiers, quatre mille sept cent soixante-quatre liv. treize sols, ci	4,764	13	
Thury, fondeur, trois cent soixante-deux liv. treize sous, ci	362	13	
L'Eveillé, fondeur & doreur, douze cent quarante-une liv., ci	1,241		
Lemaitayer, chaudronnier, trois cent vingt-trois liv., ci	323		
Garnier, ébéniste, trois cent sept liv. dix s., ci . .	307	10	
Guyot, épinglier, deux cent quarante-trois liv. huit sous, ci	243	8	
Hecquet, quincaillier, cinq cent quatre-vingt-dix-huit liv. douze sous, ci	598	12	
Maté, tapissier, cent quarante liv., ci	140		
Heurteau, tapissier, six cent soixante-neuf liv. deux sous, ci	669	2	
Quentin, papetier, quarante-huit liv., ci	48		

Dépenses du Commerce.

Différens Employés, Entrepreneurs & Fournisseurs pour l'année 1789.

Dansse, entrepreneur d'une manufacture en acier fin, établi aux Quinze-Vingts, deux mille trente-trois liv. six sous huit den., ci	2,033	6	8
Nioche de Tournay, inspecteur de la manufacture de la ville de Mons, quinze cent liv., ci	1,500		
Desmarets, inspecteur-général & directeur des manufactures, mille liv., ci	1,000		
Petit, ébéniste, cent soixante-deux liv., ci	162		
De Vaugelade, inspecteur de manufacture à Poitiers, quinze cents liv., ci	1,500		
Bruté fils, sous-inspecteur de manufacture à Vitré, sept cent cinquante liv., ci	750		
Buob, inspecteur-ambulant de manufacture de la ci-devant province d'Alsace, à Colmar, deux mille cinq cents liv., ci	2,500		
Camousse, peintre de la manufacture de tapisseries de Beauvais, six cents liv., ci	600		
Allard, inspecteur de manufacture à Metz, sept cent cinquante liv., ci	750		
Marel, élève de manufacture à Alençon, trois cents liv., ci	300		

Grosmain, inspecteur de la douane & des papéteries à Paris, deux mille cent cinquante liv., ci	2,150 lt	

Les ci-devant Commissaires au châtelet de Paris.

Traitemens & honoraires à cause des opérations & départemens qui leur étoient confiés, à compter du premier octobre 1787, *jusqu'au* 31 *décembre* 1789.

Chénon père, quatorze mille cent deux l. dix s., ci.	14,102	10
Chenu, dix mille sept cent trente-sept l. dix s., ci.	10,737	10
Sirbeau, six mille sept cent quatre-vingt-dix l., ci. .	6,790	
Dorival, douze mille sept cent cinquante-deux liv. dix sous, ci	12,752	10
Guyot, quatorze mille cinq cent vingt-cinq l., ci. .	14,525	
Fontaine, onze mille trois cent douze l. dix s., ci. .	11,312	10
Léger, cinq mille cent deux liv. dix sous, ci	5,102	10
Serreau, seize mille six cents liv., ci	16,600	
Desormeau, sept mille neuf cent quinze liv., ci. .	7,915	
Ferrand, huit mille sept cent quarante liv., ci . . .	8,740	
De la Porte, six mille sept cent dix liv., ci	6,710	
Joron, cinq mille cent vingt-cinq liv., ci	5,125	
Le Rat, neuf mille quatre cent trente liv., ci	9,430	
Simonneau, trois mille six cent soixante-deux liv. dix sous, ci	3,662	10
Vaugleune, six mille cent trente-sept l. dix s., ci. .	6,137	10
Landelle, cinq mille trois cent cinquante liv., ci. .	5,350	
Chenon fils, quatre mille huit cent vingt-cinq l., ci.	4,825	
Thibert, quatre mille huit cent soixante-dix-sept liv. dix sous, ci	4,877	10
Le Seigneur, quatre mille huit cent soixante-dix-sept liv. dix sous, ci	4,877	10
Dupuy, quatorze cent soixante-deux l. dix s., ci. .	1,462	10
Carré, deux mille cinq cents liv., ci	2,500	
Odent, cinq mille quatre cent quarante liv., ci . . .	5,440	
Fomart, dix-sept cent cinquante liv., ci	1,750	
Le Blond, deux mille huit cent trente liv., ci . . .	2,830	
Pierre, trois mille cent quatre-vingt-sept l. dix s., ci.	3,187	10
Baudet-du-Lary, dix-huit cent soixante-cinq l., ci. .	1,865	
Chauffour, dix-neuf cent vingt-cinq liv., ci	1,925	
Prestat, treize cent douze liv. dix sous, ci	1,312	10
Berton, neuf cent quarante liv., ci	940	
Grandain, neuf cents liv., ci	900	
Lucotte, dix-huit cent soixante-deux l. dix s., ci. .	1,862	10
Gruthère-Desrosières, sept cent quarante liv., ci. .	740	
Dubois, trois cent quatre-vingts liv., ci	380	
De Fresne, quinze cent cinquante liv., ci	1,550	
La succession Mouricaut, trois mille deux cents livres, ci	3,200	
La succession Alix, trois mille deux cent cinquante-sept livres, ci	3,257	

Hugues, deux mille sept cent quatre-vingt-deux liv. dix sous, ci	2,782^{tt} 10^{s} »
Thiot, deux mille cinquante liv., ci	2,050

Gages du Conseil,

A différens anciens Magistrats, Conseillers-d'État, Maîtres-des-Requêtes & autres, depuis 1786 à 1789.

Chévignard, ci-devant maître-des-requêtes, quatre mille cent liv., ci	4,100
Le Fèvre de Caumartin, ci-devant conseiller-d'Etat, onze mille cinq cent soixante-cinq liv. onze sous deux deniers, ci	11,565 11 2
Devins de Galande, ci-devant maître-des-requêtes, trois mille six cents liv., ci	3,600

A l'égard de la demande par lui faite du paiement de la somme de huit mille livres, montant de deux ordonnances à lui délivrées, l'Assemblée nationale déclare qu'il n'y a pas lieu à la liquidation, attendu que lesdites ordonnances n'établissent point de responsabilité.

De Montmorin, ministre des affaires étrangères, cinq mille quatre cents liv., ci	5,400
Clément de Barville, ci-devant procureur-général de la cour des aides de Paris, deux mille sept cents livres, ci	2,700
Le Noir, ci-devant conseiller-d'Etat, dix mille sept cent trente-sept liv. dix sous, ci	10,737 10

Sur le surplus de sa demande, aux fins du paiement de la sommé de quatorze mille trois cent soixante quinze livres, en vertu d'ordonnances à lui délivrées;

L'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à la liquidation.

A l'égard des demandes des sieurs Prochet de Saint-Prest, de la somme de huit mille livres; de Colonia, de la somme de trois mille livres; Joly de Fleury, de la somme de huit cent cinquante livres;

L'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à la liquidation, attendu que les ordonnances qu'ils rapportent n'établissent point de responsabilité.

Réclamations particulières.

Sifflet de Berville, comme seul & unique héritier de Martialot de Fontenay, pour remboursement

d'une quittance de finance d'un office de trésorier de France, liquidé le 6 juillet 1787, & arrérages échus en 1788 & 1789, & depuis le premier janvier 1791, jusqu'à l'époque fixée par les décrets, cent dix mille deux cent vingt-deux liv. six sous quatre den., ci		₶	ſ	ᵭ
		110,222	6	4
Le Sage, entrepreneur de la manufacture royale de Bourges, pour l'arriéré d'une gratification annuelle de treize mille livres, accordée à cette manufacture, par arrêt du conseil du 30 mars 1775 : savoir ;				
Pour l'année échue au premier mars 1789, ci	5,972₶ 3ſ 4ᵭ			
Pour les dix mois, à partir du premier mars 1789, jusqu'au premier janvier 1790, ci	10,833 6 8			
Total de la réclamation, ci		16,805	10	
La dame de Bonnac, héritière & représentant le sieur Guichon, trésorier général des fortifications, pour le montant des condamnations prononcées contre l'Etat, au profit du feu sieur Guichon, par arrêt du conseil du 3 février 1733, trois cent quatre-vingt-quinze mille sept cent soixante-trois liv. quinze sous un den., ci		395,763	15	1
Avec les intérêts, à compter du 29 mars 1729, aux termes dudit arrêt, & sauf la retenue des impositions dites royales qui ont eu lieu depuis ladite époque ; à la charge de donner une quittance définitive & générale.				
Poyet, architecte du Roi & de la ville, pour restes d'honoraires, conduite de travaux & réglemens de mémoires des entrepreneurs de la police, trois mille trente-cinq liv. cinq s. quatre d., ci		3,035	5	4
Gibé, notaire, comme successeur du sieur Maigret, notaire de la ville de Paris, pour honoraires & déboursés à lui dus, à cause des quittances de remboursement de rente de l'emprunt de trente millions sur le domaine de la ville, deux mille cinq cent cinquante-six liv. deux s. six d., ci . . .		2,556	2	6
Boulard, notaire, pour honoraires, à cause des ventes faites au Roi, relativement à la nouvelle clôture de Paris, & pour raison des contrats d'acquisition de l'Orient & de l'Isle-Dieu, quinze mille livres, ci		15,000		
Boullé, architecte du Roi, pour avoir dirigé les bâtimens de l'hôtel de la Loterie-Royale de France, aujourd'hui celui de la Trésorerie-Nationale, & la construction de la nouvelle				

entrée de la Bourse, continuera de jouir du traitement annuelle de deux mille livres, à titre de rente viagere, laquelle somme de deux mille liv. lui sera payée, à compter du premier septembre 1789, époque où il a cessé de la recevoir.

Sur la demande des directoires des départemens des Bouches-du Rhône, du Var & des Basses-Alpes, relativement à la dépense des troupes dans l'ancien pays de Provence, pendant l'année 1790;

L'Assemblée nationale décrète que le Trésor public fournira la somme dont il étoit annuellement tenu dans les dépenses pour les troupes dans l'ancienne province de Provence dont il s'agit; & qu'ensuite les départemens qui représentent cette ancienne province, fourniront les fonds de trois cent trente six mille livres, qu'elle payoit aussi annuellement pour cet objet, en répartissant & percevant l'impôt accoutumé de vingt-une liv. par feu, non pas comme un impôt additionnel en 1791, mais comme un impôt arriéré de 1790.

A l'égard de la demande formée par les sieurs Sommeiller & autres, composant la compagnie des ci-devant officiers inspecteurs de police;

L'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a lieu à statuer sur ladite demande à fin de paiement de leur traitement & frais pour les trois derniers mois 1771; & néanmoins autorise les sieurs Guillotte & Sommeiller à se retirer vers la municipalité de Paris, pour constater les travaux qu'ils auroient faits par ses ordres, & en être payés par qui il appartiendra.

L'Assemblée nationale décrète que le sieur Richard, envoyé, par le Roi, dans l'Amérique septentrionale, mettra en ordre & déposera aux cabinets appartenans à la Nation, les divers monumens & morceaux d'Histoire Naturelle qu'il a apportés en France; que les débourses nécessaires pour leurs préparation & conservation lui seront rembourses sur l'état qu'il en donnera, après qu'il aura été vu & examiné par l'Académie des Sciences.

Décrète, en outre, qu'il sera payé, sur le fonds de dix millions à ce destinés, & de la manière prescrite par les décrets de l'Assemblée, d'une pension de trois mille liv. par année, sa vie durante, à compter du premier janvier 1790: lui réserve à se pourvoir, conformément aux décrets, pour les arriérés de traitemens qui pourroient lui être dus.

Il sera payé au sieur Dombey, sur le fonds de dix millions à ce destinés, & conformément aux décrets relatifs aux pensions;

Une

Une pension de six mille livres, à compter du premier janvier 1790, déduction faite des provisions qu'il auroit pu recevoir sur cet objet, depuis la dernière époque, & ce en récompense des recherches & des découvertes relatives à l'Histoire-Naturelle, aux Sciences & aux Arts, qu'il a faites dans le Pérou & dans le Chily.

Et à l'égard de la réversibilité d'une partie de la pension promise au sieur Dombey, qui avoit été accordée au frère, à la belle-sœur & au neveu dudit sieur Dombey, elle demeure annullée aux termes du décret du 3 août 1790.

A l'égard du sieur Poissonnière, la pension qui lui avoit été accordée pour la découverte d'un moyen de dessaler l'eau de la mer & de la rendre potable, est supprimée, ainsi que la réversibilité d'une partie de ladite pension à son fils; mais il lui sera payé une rente viagère de la somme de trois mille quatre cent trente-sept liv., sur la Trésorerie nationale, pour prix & indemnité de la cession qu'il a faite à l'Etat de sa découverte.

Il sera payé aux sieur & dame du Pujet, ci-devant lieutenant de Roi au château de la Bastille, la somme de quatorze mille neuf cent cinquante cinq livres, faisant, avec celle de trois mille liv. qu'il a déjà reçue, la somme de dix-sept mille neuf cent cinquante-cinq livres, pour indemnité du pillage & des pertes qu'il a essuyées, tant dans sa maison particulière, que dans son logement au château de la Bastille, à l'époque du 14 juillet 1789, ci . . . 14,955 l.

Sur la réclamation des héritiers le Pôt, en indemnité d'une maison démolie par ordre du Gouvernement, en 1786;

L'Assemblée nationale décrète qu'ils se pourvoiront contre l'agent du Trésor public, à l'effet de faire ordonner en justice, & de déterminer avec lui, d'après les bases qu'il croira devoir adopter, la fixation de l'indemnité à accorder auxdits héritiers le Pôt, pour prix de leur maison.

A l'égard de la demande à fin de liquidation, formée par le sieur Préaudeau de Chémilly, ancien trésorier-général des maréchaussées; l'Assemblée ajourne ladite demande, & décrète que ledit sieur Préaudeau de Chémilly rapportera les différens arrêts, tant de la chambre des comptes que de la cour des aides, qui ont été rendus sur les différentes poursuites relatives à ses comptes & à ceux du sieur Préaudeau de Montchamp son frère.

Sur la réclamation de l'abbé Grieu, ci devant prieur de Saint-Himer, aux fins du remboursement de la somme de quinze cents liv. par année, pour

la repréfentation de la dîme à lui appartenante, & dont l'Etat a joui ;

L'Affemblée nationale décrète qu'il fera payé audit de Grieu, la fomme de feize mille cinq cents livres, pour onze années d'arrerages de ladite dîme, & à la charge d'imputer fur ladite fomme, celle de deux mille liv. par lui reçue du fieur Clément de Barville, ci 14,500ᴴ

5°. Créances fur le ci-devant Clergé.

L'Affemblée nationale déclare créanciers légitimes de l'Etat, pour les caufes qui vont être expliquées, les particuliers ci-après nommés ; en conféquence, décrète qu'ils feront payés des fommes fuivantes :

Dettes conftituées.

Élifabeth-Charlotte de Jean, de cent douze liv. de rente, fans retenue, au principal, au denier vingt-cinq, de deux mille huit cents liv. placées fur le ci-devant chapitre Saint-Sauveur, département de la Mofelle, dont il lui fera délivré une reconnoiffance de liquidation ou titre nouvel.

Jean-Jofeph Mougins, de quatre-vingts livres de rente, exempte de toutes retenues, payable le 7 novembre de chaque année, au principal, à 4 pour cent, de deux mille liv. placées fur le ci-devant chapitre de Graffe, dont il lui fera délivré une reconnoiffance de liquidation ou titre nouvel.

Auguftin Carlier, prêtre, & Antoinette Allonge, veuve Carlier, fa mère, de trois cents livres de rente perpétuelle, fujette à la retenue des impofitions, au principal, au denier vingt, de fix mille livres placées fur les ci-devant religieux Bénédictins de Notre-Dame de Montdidier, dont il leur fera délivré une reconnoiffance de liquidation définitive, valant titre nouvel de ladite rente, pour être payé des arrérages échus & à écheoir en 1791, par le receveur du diftrict de Montdidier ; & à compter du premier janvier 1792, par les payeurs des rentes fur l'Etat.

Rentes viagères.

Jean-Baptifte Aziment, ci-devant Carme affilié, de deux cents livres de rente viagère, fujette à la retenue des impofitions, réfultant d'une fomme

placée par son frère, à cet effet, sur les ci-devant Carmes de la place Maubert de Paris, dont il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation ou titre nouvel de ladite rente viagère.

L'abbé Gaultier, de six cents liv. de rente viagère, payable, sans retenue, aux premier janvier & premier juillet de chaque année, au principal de six mille liv. placées sur les ci-devant religieuses de la Visitation de la rue du Bacq, dont il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation ou titre nouvel.

Marie de Salles-Ripert, de trente-six liv. de rente viagère, payable sans retenue, au principal de huit cents liv. placées sur le Clergé général de France, & données au ci devant monastère de la Visitation Sainte-Marie de la ville d'Apt, dont il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation ou titre nouvel.

Michel Clément, ci-devant frère oblat du couvent des Minimes de Paris, de soixante liv. de rente viagère, payable sans retenue, au principal de six cent cinquante liv. placées sur la ci-devant communauté des religieux Minimes de Paris, dont il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation ou titre nouvel.

Marie Turpin, fille majeure, de cent liv. de rente viagère, payable, sans retenue, au principal, à dix pour cent, de mille liv. placées sur la ci-devant abbaye de Sainte-Geneviève, dont il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation, valant titre nouvel.

Dettes exigibles.

Beaulieu, député à l'Assemblée nationale, de la somme exigible de deux cent neuf livres, faisant, avec pareille somme qui lui a été payée par le receveur du district de Mamers, celle de quatre cent dix-huit liv. à lui due pour fourniture de vin, faite aux religieux de la ci-devant abbaye de Perseigne; en conséquence, il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation définitive de la somme de deux cent neuf liv., payable à la Caisse de l'Extraordinaire, ci . . . . 209^{l}

Laporte, marchand à Brives, de la somme de cinquante-trois liv. treize sous neuf den., pour fournitures de marchandises & avances faites pour les ci-devant religieux Récolets de la ville de Brives; en conséquence, il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation définitive de ladite somme de cinquante-trois liv. treize sous neuf den., payable à la Caisse de l'Extraordi-

naire, avec les intérêts, à compter du 27 avril 1791; sauf audit Laporte à se pourvoir, pour le paiement de vingt-trois liv. quatre sous six den., qu'il répète pour montant des fournitures par lui faites en 1790 & 1791, contre lesdits religieux, ci . . . . 53 lt 13 s 9 d

Fleury, marchand Boucher à Paris, de la somme de douze cent trente-neuf liv. neuf sous, faisant, avec pareille somme qui lui a été payée suivant l'ordonnance contenue en l'arrêté du département de Paris, celle de deux mille quatre cent soixante-dix-huit liv. dix-huit sous, qui lui étoit due pour fournitures aux ci-devant religieuses du Précieux-Sang, rue de Vaugirard à Paris; en conséquence, il sera payé, à la Caisse de l'Extraordinaire, de la somme de douze cent trente-neuf l. neuf sous, avec les intérêts, à compter du 16 octobre 1790, savoir, de la totalité du principal de deux mille quatre cent soixante-dix-huit liv. dix-huit sous, jusqu'au jour de l'acquit de la première moitié; & seulement de la moitié restante, à compter de cette époque, ci 1,239 9

Lebrun, serrurier à Montmartre, de la somme de dix-neuf cent vingt-huit liv. neuf sous, faisant, avec pareille somme qu'il a reçue ou dû recevoir, en conséquence de l'arrêté du département de Paris, celle de trois mille huit cent cinquante-cinq liv. dix-huit sous, montant de sa créance sur la ci-devant abbaye de Montmartre, pour ouvrages & fournitures; en conséquence, il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation de la somme de dix-neuf cent vingt-huit liv. neuf sous, pour en être payé avec les intérêts, à compter du 2 decembre 1790; savoir, de la totalité de trois mille huit cent cinquante-cinq liv. dix-huit sous, jusqu'au jour de l'acquit de la première moitié; & seulement de la moitié restante, à compter de cette époque, ci 1,928 9

Jean-Joseph Villars, juge du tribunal du district de Vienne, de la somme de cinq cents liv. à lui due par les religieuses de la ci-devant abbaye de Notre-Dame des Colonnes de la ville de Vienne; en conséquence, il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation définitive de la somme payable à la Caisse de l'Extraordinaire, avec les intérêts, suivant l'art. 15 du tit. premier de la loi du 27 avril dernier, ci 500

Deshotreau, marchand boucher à Amboise, de la somme de mille cinq liv. dix-sept sous seulement, pour les fournitures par lui faites, en 1789, aux ci-devant Cordeliers d'Amboise, dont il sera payé

à la Caiſſe de l'Extraordinaire, avec les intérêts, à compter du 7 janvier 1791, ci 1,005ᴴ 17ſ

A l'égard des deux cent quatre-vingt dix liv. répétées par ledit Deshotreau, pour les autres fournitures faites en 1790, l'Aſſemblée nationale le renvoie à ſe pourvoir, pour le paiement, contre leſdits religieux Cordeliers.

Veuve Marlet, de la ſomme de ſeize cent quatre-vingts liv. prêtée aux religieuſes du ci-devant couvent de Sainte-Urſule d'Ormans, dont elle ſera payée à la Caiſſe de l'Extraordinaire, avec les intérêts, à compter du 18 avril 1791, ci 1,680

Lemaire, marchand de vin à Paris, la ſomme de quatre mille cinquante liv. à lui reſtant due de celle de huit mille cent livres, pour fourniture de vin aux religieuſes du ci-devant monaſtère de la Viſitation Sainte-Marie de Chaillot; en conſéquence, il lui ſera délivré une reconnoiſſance de liquidation définitive de la ſomme de quatre mille cinquante livres, payable à la Caiſſe de l'Extraordinaire, avec les intérêts de la totalité de huit mille cent livres, depuis le 31 mai 1791, juſqu'au premier juillet; & ſeulement des quatre mille cinquante liv. reſtantes, à compter de cette époque, ci 4,050

François Deſplaces, de la ſomme de ſept cent ſix liv. trois ſous, pour ouvrages de vitrerie par lui faits à la ci-devant abbaye des Noyers, dont il lui ſera délivré une reconnoiſſance de liquidation, pour en être payé à la Caiſſe de l'Extraordinaire, avec les intérêts, à compter du 12 octobre 1790, ci 706 3

A l'égard des frais réclamés par ledit François Deſplaces, l'Aſſemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à les rembourſer; attendu qu'ils ont été faits poſtérieurement à la publication du décret des 14 & 20 avril 1790.

Nicolas-Auguſte Pannetier, notaire à Senlis, deux cent quatre-vingt-dix huit liv. à lui dues pour frais de voyages & honoraires par la ci-devant abbaye de Montrel, dont il ſera payé à la Caiſſe de l'Extraordinaire, avec les intérêts, à compter du 5 février 1791, ci 298

A l'égard de la réclamation faite par ledit Pannetier, de la ſomme de deux cent quatre-vingt-huit livres, pour gages de ſa commiſſion de procureur du Roi de la prévôté de Pontpoint, l'Aſſemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

Jean-Baptiſte Lefèvre, marchand de vin en gros, de la ſomme de cinq mille trente-ſept liv. dix ſous,

faisant, avec pareille somme qu'il a touchée ou dû toucher, celle de dix mille soixante-quinze livres, montant de sa créance pour fourniture de vin à la ci-devant communauté de religieuses de la Visitation Sainte-Marie, rue du Bacq; en conséquence, il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation de la somme de cinq mille trente-sept liv. dix sous, payable à la Caisse de l'Extraordinaire, avec les intérêts de ladite somme principale de dix mille soixante-quinze livres, à compter du 10 octobre 1790, jusqu'au 15 juillet 1791; & de cinq mille trente-sept liv. dix sous seulement, à compter de cette époque, ci . . . . 5,037[lt] 10[s]

Bonneville, marchand de bois, de la somme de onze cent quarante-deux liv. treize sous neuf d., pour fournitures de bois aux ci-devant religieux Prémontrés de la rue Haute-Feuille à Paris, & aux ci-devant Carmes de la place Maubert, dont il lui sera délivré deux reconnoissances de liquidation; l'une de la somme de cent quatre-vingt-six l. quinze sous, faisant, avec pareille somme qu'il a reçue, suivant l'ordonnance contenue en l'arrêté du département de Paris, celle de trois cent soixante-treize liv. dix sous, pour être payé, à la Caisse de l'Extraordinaire, de ladite somme de cent quatre-vingt-six liv. quinze sous, avec les intérêts, à compter du 21 septembre 1790; savoir, de la totalité de trois cent soixante-treize liv. dix sous, jusqu'au jour de l'acquit de la première moitié; & seulement de la moitié restante, à compter de cette époque. L'autre reconnoissance de la somme de neuf cent cinquante-cinq liv. dix-huit sous neuf den., faisant, avec pareille somme à lui payée, celle de dix-neuf cent onze l. dix-sept sous six den., pour être payé de ladite somme de neuf cent cinquante-cinq l. dix-huit sous neuf d., à la Caisse de l'Extraordinaire, à compter du 4 octobre 1790, aux mêmes exceptions que dessus, ci 1,142 13

Dugué, marchand de toile à Paris, de la somme de six cent dix liv. dix sous, dont six cents livres faisant, avec pareille somme reçue, celle de douze cents liv. due pour fourniture de toile faite aux religieuses de la ci-devant Abbaye-au-Bois; & dix liv. dix sous pour remboursement de frais de contrôle & protets de mandats: en conséquence, il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation de six cent dix liv. dix sous, payable à la Caisse de l'Extraordinaire, avec les intérêts de la somme principale de douze cents livres, depuis le 15 novembre 1790, jusqu'au 5 septembre suivant; & seulement de six cents liv., à compter de cette époque, ci 610 10

Roinville, marchand boucher à Paris, de la somme de six mille huit cent soixante-seize liv., faisant, avec la somme de six mille huit cent quatre-vingt-quinze liv. qu'il a reçue ou dû recevoir, celle de treize mille sept cent soixante-onze liv. qui lui étoit due par les religieuses de Bon-Secours de Paris, pour fourniture de viandes; en conséquence, il lui sera délivré une reconnoissance de liquidation de la somme de six mille huit cent soixante-seize livres, payable à la Caisse de l'Extraordinaire, avec les intérêts de la somme principale de treize mille sept cent soixante onze livres, à compter du jour de la remise de ses pièces à la municipalité, jusqu'au jour de l'acquit des six mille huit cent quatre-vingt-quinze liv.; & ceux de six mille huit cent soixante-seize liv. restant, à compter de cette époque, ci . . . . 6,876[lt]

A l'égard des frais faits par ledit Roinville, contre lesdites religieuses, montant à dix-huit liv. dix-sept sous six den.; l'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à les rembourser, conformément à l'article 20 du titre 4 de la loi du 5 novembre 1790.

A l'égard de la réclamation de la Marie Aufauvre, fille majeure, qui demande le paiement de la somme de quatre mille quatre cent soixante-trois livres qu'elle a prêtée aux religieuses du ci-devant monastère de Saint-Pierre d'Izeure, suivant trois billets en date des 20 septembre 1789, premier janvier & 30 avril 1790; l'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer, attendu que deux desdits billets sont d'une date postérieure au 2 novembre 1789; & que le troisième, quoique daté antérieurement, ne se trouve point sur les registres inventoriés dudit monastère : en conséquence, cette dette ne doit point être mise à la charge de l'Etat, mais doit être acquittée par le receveur du district, chargé des recouvremens laissés par lesdites religieuses; & en cas d'insuffisance, par les religieuses elles-mêmes & sur leurs traitemens particuliers.

A l'égard de la réclamation de François Sardeau, maçon-entrepreneur de bâtimens à Tours, qui demande le paiement d'une somme de quatorze mille six cent soixante-cinq liv. dix-huit sous quatre deniers, pour ouvrages faits en 1790, pour les ci-devant Cordeliers; & le surplus, pour ouvrages faits à l'archevêché de Tours; l'Assemblée nationale décrète que le sieur Sardeau se pourvoira, comme bon lui semblera, contre lesdits Cordeliers, attendu que ladite dépense a été faite dans le courant de l'année 1790; & que relativement aux ouvrages faits à l'archevêché, ledit Sardeau

fe pourvoira contre les fieurs Saint-Laurent & Sanure, pour être payé fur les ventes des bois & droits féodaux à eux aliénés, mais dans le cas feulement où le ci-devant archevêque auroit été légalement autorifé à faire cette aliénation; dans le cas contraire, fur le traitement fait ou à faire audit ci-devant archevêque, fur l'un ou l'autre defquels objets ledit Sardeau fera payé, par privilége à tous créanciers perfonnels du ci-devant archevêque.

L'Affemblée nationale déclare Anne Morin créancière de l'Etat, d'une fomme de trois cent foixante-dix liv. par an, à elle due par les ci-devant Carmes-Déchauffées de Vannes, laquelle rente, fans retenue, fera payable au 15 mars de chaque année, & à compter du jour qu'elle fera juftifiée être due.

6°. Maîtrifes & Jurandes.

Indemnités ou rembourfemens dus aux ci-après nommés.

Grevin, menuifier, trois cent cinquante-une livres quinze fous cinq den., ci	351 ff	15 f	5 d
Lartau, *idem*, quatre cent quarante-une liv. quinze fous cinq den., ci	441	15	5
Le Vallois, *idem*, deux cent cinquante-une livres quatorze fous huit den, ci	251	14	8
Noel, *idem*, quatre cent trente liv. neuf fous, ci . .	430	9	
Legry, *idem*, cent vingt-cinq liv. dix-fept fous quatre den., ci	125	17	4
Hüe, *idem*, quatre cent foixante-treize liv. treize fous fept den., ci	473	13	7
Dinoir, *idem*, quatre cent trente-neuf liv. fept fous fix den., ci	439	7	6
Maillard, *idem*, quatre cent treize liv. dix-huit fous cinq den., ci	413	18	5
Lemière, paulmier, deux cent quatre-vingt-fix liv. quatorze fous deux den, ci	286	14	2
Groucamps, veuve Poilevex, *idem*, quatre cent quinze liv. deux fous fix den., ci	415	2	6
Simonnet, *idem*, deux cent foixante-trois liv. fix fous huit den., ci	263	6	8
Alibert, peintre, quatre cent quarante-neuf liv. treize fous neuf den., ci	449	13	9
Abfille, *idem*, cinquante-fept liv. treize fous huit den., ci	57	13	8
Munier, *idem*, deux cent trente-neuf liv. fix fous un den., ci	239	6	1
Daille-Lefèvre, *idem*, quatre cent trente-neuf liv. fix fous neuf den., ci	439	6	9

Anſpach, *idem*, trois cent quatre-vingt neuf liv. dix ſous trois den., ci	389^l^	10^ſ^	3^d^
Géré, *idem*, deux cent ſeize liv. ſix ſous quatre den., ci	216	6	4
Dubrich-Roch, *idem*, quatre cent ſoixante-quatre liv. ſix ſous neuf den., ci	464	6	9
Petit, fils, *idem*, deux cent ſoixante-trois liv. trois ſous dix den., ci	263	3	10
Idem, charon, ſix cent trois liv. quinze ſous ſix den., ci	603	15	6
Idem, ſerrurier, quatre cent quatorze liv. deux ſous deux den., ci	414	2	2
Mauſſiaux, dit Chevalier, *idem*, peintre, quatre cent deux liv. cinq ſous un den., ci	402	5	1
Vibratte fils, dit Coligny, cartier, cent cinquante-une liv. ſix ſous trois den., ci	151	6	3
Etienne Vibratte, dit Colinny, peintre, deux cent vingt-ſept liv. ſix ſous ſix den., ci	227	6	6
Azemard, papetier, cent cinquante-huit liv. un ſou trois den., ci	158	1	3
Le Bouvier, *idem*, deux cent quatre-vingt-dix-neuf liv. quatre ſous deux den., ci	299	4	2
Boudier, *idem*, cent cinquante liv. ſept ſous un den., ci	150	7	1
Magnion, *idem*, quatre-vingt-ſeize liv. un ſou onze den., ci	96	1	11
Breton, ſellier, ſept cent ſoixante-trois liv. deux ſous deux den., ci	763	2	2
Rochez, charon, trois cent quarante-ſix liv. deux ſous deux den., ci	346	2	2
Idem, ſerrurier, trois cent ſoixante-ſeize liv. cinq ſous ſix den., ci	376	5	6
Idem, ſellier, cent quinze liv. ſept ſous cinq d., ci.	115	7	5
Duclerc fils, mercier, ſept cent quatre-vingt-cinq liv. quinze ſous trois den., ci	785	15	3
Millard, *idem*, cinq cent vingt-deux liv. un ſou huit den., ci	522	1	8
Chalamet, *idem*, cinq cent cinquante-deux liv. trois ſous, ci	552	3	
Boulier, mercier, huit cent vingt-trois liv. treize ſout ſept den., ci	823	13	7
Peullier, *idem*, cinq cent deux liv. dix-huit ſous quatre den., ci	502	18	4
Pauthier, *idem*, quatre cent quatre-vingt-huit liv. dix ſous dix den., ci	188	10	10
Saint-Laune, épicière, quatre cent vingt-deux liv. quatorze ſous cinq den., ci	422	14	5
Ribet, *idem*, quatre-vingt-douze liv. cinq ſous onze den., ci	92	5	11
Fournet, *idem*, ſept cent ſoixante-une liv. ſept ſous neuf den., ci	761	7	9
Garret, *idem*, ſept cent trente-trois liv. un ſou deux den., ci	733	1	2
Benoît, pelletier, trois cent une liv. quinze ſous, ci.	301	15	

Monval, *idem*, cinq cent quatre-vingt-douze liv. treize ſous quatre den., ci	592tt	13ſ	4d
Herſan, boutonnier, trois cent trente-cinq liv. treize ſous quatre den., ci	335	13	4
Guéné, fabriquant, trois cent quatre-vingt-dix-ſept liv dix ſous, ci	397	10	
Bochet, *idem*, deux cent ſoixante-huit liv. dix ſous cinq den., ci	268	10	5
Charton, *idem*, quatre cent ſeize liv. dix-ſept ſous ſix den., ci	416	17	6
Barot, marchand de vin, cinq cent cinquante-quatre liv. quinze ſous dix den., ci	554	15	10
Champenois, *idem*, cinq cent ſoixante-douze liv. dix-ſept ſous ſix den., ci	572	17	6
Chariat, *idem*, trois cent quarante-ſix liv. ſix ſous huit den., ci	346	6	8
Robbé, *idem*, cinq cent cinquante-quatre liv. quinze ſous dix den., ci	554	15	10
Boiſſet, *idem*, cent quatre-vingt-quatre liv. onze ſous onze den., ci	184	11	11
Cony, *idem*, trois cent dix-neuf liv. ſix ſous huit den., ci	319	6	8
Dupreſſoir, *idem*, trois cent douze liv. dix-huit ſous quatre den., ci	312	18	4
Miliard, *idem*, cent quatre-vingt-quatre liv. onze ſous onze den., ci	184	11	11
Sabatier, boulanger, deux cent ſeize liv. ſix ſous cinq den., ci	216	6	5
Nourry, chandelier, quatre cent trente-ſix liv. ſeize ſous dix den., ci	436	16	10
Gueret, *idem*, quatre cent quarante-trois liv. ſept ſous cinq den., ci	443	7	5
Courtaigne, *idem*, quatre cent dix liv. douze ſous ſept den., ci	410	12	7
Houdrichon, *idem*, quatre cent quarante liv. ſept ſous huit den., ci	440	7	8
Caillat, ferailleur, cinquante-une liv. ſeize ſous cinq den., ci	51	16	5
Idem, chandellier, cinquante-ſept liv. cinq ſous onze den., ci	57	5	11
Mirault, *idem*, deux cent dix-huit liv. trois ſous trois den., ci	218	3	3
Rouyer, *idem*, deux cent quarante-ſept liv. neuf ſous quatre den., ci	247	9	4
Perrin, *idem*, quatre cent cinquante-ſix liv. ſix ſous ſix den., ci	456	6	6
Petit, marchand de vin, cent quatre-vingt-quatre liv. onze ſous dix den., ci	184	11	10
Leutant, *idem*, ſix cent ſept liv. dix-huit ſous quatre den., ci	607	18	4
Richet, *idem*, deux cent cinquante neuf liv. onze ſous huit den., ci	259	11	8
Chrétien, *idem*, deux cent quatre-vingt-une liv. un ſou huit den., ci	291	1	8

Candaille, *idem*, cinq cent cinquante liv., ci . . .	550 ₶	ʃ	ð
Grou, *idem*, ſix cent quarante ſix liv. ſept ſous ſix den., ci	646	7	6
Faubladier, *idem*, ſix cent ſeize liv. ſix ſous huit den., ci	616	6	8
Martel, marchand de vin, cinq cent quarante quatre liv. treize ſous quatre den., ci	544	13	4
Peſchoud, marchand de bierre, cinquante-neuf liv. ſept ſous quatre den., ci	59	7	4
Idem, marchand de vin, cinq cent ſoixante liv. un ſou huit den., ci	560	1	8
Beuchard, *idem*, cent quatre-vingt-quatre liv. onze ſous dix den., ci	184	11	10
Henry, *idem*, trois cent trente-ſept liv. trois ſous quatre den., ci	337	3	4
Millerct, *idem*, ſix cent ſix liv. quatorze ſous deux den., ci	606	14	2
Guibert, *idem*, trois cent cinq liv. quinze ſous, ci.	305	15	
Cauſſin, brodeur, cinquante-ſept liv. treize ſous quatre den., ci	57	13	4
Idem, marchand de vin, trois cent trente-huit liv, dix-neuf ſous deux den., ci	338	19	2
Gignet, *idem*, ſix cent vingt-ſix liv. quatre ſous deux den., ci	626	4	2
Millau, *idem*, deux cent quatre-vingt-quatre liv. dix-ſept ſous ſix den., ci	284	17	6
Richard, *idem*, ſix cent quatre liv. trois ſous quatre den., ci	604	3	4
Richard, traiteur, cinq cent quatorze liv. onze ſous huit den., ci	514	11	8
Mienay, marchand de vin, ſix cent quarante-ſept liv. ſix ſous huit den., ci	647	6	8
Regnault, *idem*, ſix cent vingt-neuf liv. quinze ſous dix den., ci	629	15	10
Choquet, *idem*, cinq cent ſoixante-ſix liv. ſeize ſous huit den., ci	566	16	8
Jacquinet, *idem*, deux cent ſoixante-une liv. huit ſous quatre den., ci	261	8	4
Tourneur, *idem*, deux cent quatre-vingt-une liv. ſix ſous huit den., ci	281	6	8
Idem, marchand de bierre, cinquante-neuf liv. dix-huit ſous cinq den., ci	59	18	5
Magnanime, boucher, trois cent quarante-deux liv. ſeize ſous huit den., ci	342	16	8
Coſſon, boulanger, quatre cent quarante-quatre liv. neuf ſous ſept den., ci	444	9	7
Bitouzet, *idem*, quatre cent quatorze liv. dix-ſept ſous deux den., ci	414	17	2
Eloy, *idem*, deux cent trente-trois liv. quatorze ſous trois den., ci	233	14	3
Lapareille, *idem*, deux cent quatre-vingt-cinq liv. treize ſous dix den., ci	285	13	10
Mabru, *idem*, quatre cent quarante-quatre liv. huit ſous dix den., ci	444	8	10

Richez, *idem*, quatre cent cinquante-sept liv. un f. huit den., ci	457ᴴ	1ʃ	8ᴧ
Marvelife, femme Ragoulau, mercière, neuf cent deux liv. cinq fous onze den., ci	902	5	11
Grou, *idem*, quatre cent foixante-treize liv. douze fous trois den., ci	473	12	3
Caignard, *idem*, deux cent trente-deux liv. dix-huit fous dix den., ci	232	18	10
Joiron, *idem*, neuf cent douze liv. dix-huit fous cinq den., ci	912	18	5
Bertault, *idem*, quatre cent quatre-vingt-dix-huit liv. trois fous onze den, ci	498	3	11
Barthélemi, épicier, quatre cent trente-cinq liv. neuf fous, ci	435	9	
Jarry, *idem*, fept cent quatre-vingt-deux liv. quinze fous fept den., ci	782	15	7
Camus, *idem*, fix cent foixante-treize liv. dix-huit fous onze den., ci	673	18	11
Poulliore, bonnetier, cinq cent quatre-vingt l., ci.	580		/
Ayrault, *idem*, trois cent deux liv. fept f. fix d., ci.	302	7	6
Lucard, femme Charbonnier, *idem*, fix cent deux liv. huit fous quatre den., ci	602	8	4
Odiots, *idem*, trois cent quarante-cinq liv. onze f. huit den., ci	345	11	8
Biard, pelletier, deux cent cinquante-neuf liv. quatre fous deux den., ci	259	4	2
Cocu, bonnetier, cinq cent foixante-treize liv. huit fous quatre den., ci	573	8	4
Farge, *idem*, fix cent vingt-trois liv. neuf fous deux den., ci	623	9	2
Cleuzel, *idem*, cent cinquante liv., ci	150		
Caillou, pelletier, trois cent une liv. dix den., ci . .	301		10
Foucault, bonnetier, ~~fix~~ cent fept liv. fix fous huit den., ci	607	6	8
Louvet, pelletier, cinq cent quatre-vingt-douze liv. treize fous quatre den., ci	592	13	4
Menaud, bonnetier, deux cent quatre-vingt-onze liv. deux fous fix den., ci	291	2	6
Géroult, pelletier, fix cent quarante-deux liv. deux fous fix den., ci	642	2	6
Gentillate, *idem*, fix cent fept liv. dix fous dix den., ci	607	10	10
Drenut, bonnetier, deux cent foixante-douze liv. cinq fous, ci	272	5	
Sauandré, paffementier, quatre cent quinze liv. douze fous fix den., ci	415	12	6
Suret, brodeur, deux cent vingt-neuf liv. treize f. onze den., ci	229	13	11
Boucher, fabricant, quatre cent trente-cinq liv. deux fous fix den., ci	435	2	6
Neveu, brodeur, cinquante-fept liv. deux fous huit den., ci	57	2	8
Giot, fabricant, deux cent foixante-dix-fept liv. quinze fous dix den., ci	277	15	10

Collet, brodeur, cent quatre-vingt-dix-huit liv. dix-ſept ſous trois den., ci	198	17	3
Martin, femme Bergerot, mercier, huit cent une liv. dix den., ci	801		10
Bergerot, brodeur, deux cent vingt-huit liv. ſept den., ci	228		7
Donon, *idem*, deux cent vingt-huit liv. neuf ſous ſix den., ci	228	9	6
De Courcelle, *idem*, quatre cent cinquante liv. onze ſous deux den., ci	450	11	2
Landonny, cloutier, cinquante-deux liv. ſeize ſous ſix den., ci	52	16	6
Hadrien, gantier, trois cent cinquante-ſix liv. cinq ſous, ci	356	5	
Blanchard, *idem*, trois cent ſoixante-une liv. onze ſous un den., ci	361	11	1
Delabrière, *idem*, deux cent cinq liv. huit ſous onze den., ci	205	8	11
Odier, *idem*, trois cent quatre-vingt-neuf l. dix-huit ſous quatre den., ci	389	18	4
J. Péruche, gantier, trois cent quatre-vingt-neuf liv. dix-huit ſous quatre den., ci	389	18	4
Nivard, horloger, quatre cent quarante-une liv. dix den., ci.	441		10
Lamy, *idem*, cinquante-ſix liv. dix-huit ſous neuf den., ci	56	18	9
Lamy, *idem*, cent vingt-cinq liv., ci	125		
Déléſaives, *idem*, quatre cent dix-ſept liv. trois ſous neuf den., ci	417	3	9
Radan, *idem*, trois cent quatre-vingt-quinze liv. ſix ſous trois den., ci	395	6	3
Billon, limonadier, cinq cent trente-ſept liv. ſept ſous ſix den., ci	537	7	6
Lepaon, *idem*, cent cinquante liv., ci	150		
Hubert, *idem*, quatre cent ſoixante-onze liv. dix den., ci	471		10
Deſpagne, *idem*, trois cent trois liv. dix den., ci.	303		10
Paté, *idem*, trois cent vingt-trois liv. cinq ſous dix den., ci	323	5	10
Baſſerelle, *idem*, quatre cent ſoixante-une liv. ſeize ſous huit den., ci	461	16	8
Jouſſelot, *idem*, quatre-vingt-une liv. quatre ſous, ci	81	4	
Bordin, *idem*, quatre-vingt-cinq liv. ſept ſous ſix den., ci	85	7	6
Heſſe, *idem*, cinq cent deux liv. dix-neuf ſous deux den., ci	502	19	2
Beonnard, *idem*, trois cent douze liv. un ſou huit den., ci	312	1	8
Meunier, *idem*, cinq cent dix-huit liv. dix den., ci . .	518		10
Karchoven, *idem*, deux cent ſoixante-dix liv. quinze ſous dix den., ci	270	15	10
Vattier, *idem*, cinq cent dix-huit liv. dix-ſept ſous ſix den., ci	518	17	6

Salle, *idem*, trois cent vingt-huit liv. dix ſous dix den., ci	328ᴴ	10ſ	10ᵭ
Renaud, *idem*, cinq cent ſix liv. dix-neuf ſous deux den., ci	506	19	2
Gaſſe, *idem*, deux cent ſoixante-dix liv. quinze ſous dix den., ci	270	15	10
Arméniſſon, *idem*, quatre cent quatre-vingt-une liv. huit ſous quatre den, ci	481	8	4
Le Roi, veuve Romain, *idem*, deux cent vingt-neuf liv. huit ſous quatre den., ci	229	8	4
Le Peintre, *idem*, cent ſoixante-huit liv. ſept ſous cinq den., ci	168	7	5
Bourguignon, *idem*, cent cinquante-ſix liv. dix-ſept ſous ſept den., ci	156	17	7
Marion, *idem*, cent quatre-vingt-ſept liv. deux ſous un den., ci	187	2	1
Diot, *idem*, deux cent ſoixante-neuf liv., ci . . .	269		
Dédolle, mercier, neuf cent vingt-trois liv. douze ſous trois den., ci	923	12	3
Parlongue, *idem*, neuf cent vingt-ſix liv. treize ſous quatre den., ci	926	13	4
Arant, *idem*, huit cent quarante-huit l. treize ſous trois den., ci	848	13	3
Danton, femme Lallemand, *idem*, huit cent trente-ſix liv. deux ſous trois den., ci	836	2	3
Filleau, gantier, deux cent douze liv. dix-ſept ſous trois den., ci	212	17	3
Filleau, coiffeur, cent quarante-quatre liv. cinq den., ci	144		5
Drone, femme Filleau, mercière, neuf cent cinq liv. ſept ſous trois den., ci	905	7	3
Luſſon, *idem*, cinq cent une liv. dix-huit ſous onze den., ci	501	18	11
Olivier, *idem*, cinq cent ſoixante-douze liv. dix ſ., ci.	572	10	
Caron, *idem*, cinq cent ſoixante-deux liv. dix ſ., ci.	562	10	
Turot, mercier, quatre-vingt-treize liv. deux ſous ſix den., ci	93	2	6
Pauchet, *idem*, quatre-vingt treize liv. deux ſous ſix den., ci	93	2	6
Jame, *idem*, ſept cent vingt ſix liv. ſept ſous deux den., ci	726	7	2
Buſquel, *idem*, neuf cent quarante-cinq liv. onze ſous un den., ci	945	11	1
Berrolon, *idem*, huit cent quarante-ſept liv. trois ſous un den., ci	847	3	1
Montagne, *idem*, huit cent ſoixante-dix-huit liv. dix-neuf ſous deux den., ci	878	19	2
Piaud, *idem*, neuf cent quarante-ſept liv., ci . . .	947		
Chontagnat, père, épicier, ſoixante-ſix liv. treize ſous quatre den., ci	66	13	4
La Fontaine, mercier, huit cent quatre vingt-dix-huit liv. treize ſous huit den., ci	898	13	8
La Fontaine, ferailleur, cinquante-deux liv. neuf den., ci	52		9

Manſon, mercier, quatre cent ſoixante-dix ſept liv. dix ſous, ci	477ᵗᵗ	10ſ	8
Fleury, *idem*, cinq cent quarante-ſept liv. dix ſ., ci.	547	10	
Haricu, *idem*, huit cent vingt-deux liv. quatorze ſous deux den., ci	822	14	2
Bourdin, *idem*, cinq cent ſoixante-dix liv. dix-huit ſous un den., ci	570	18	1
Anſon, *idem*, neuf cent ſeize liv. ſept ſ. ſix d., ci.	916	7	6
Moiſand, *idem*, huit cent dix-huit liv. ſept ſous dix den., ci	818	7	10
Monguin, *idem*, huit cent quarante neuf liv. un ſou onze den., ci	849	1	11
Gameſſon, *idem*, cinq cent trente-ſix liv. dix ſous ſept den., ci	536	10	7
Du Cornu, *idem*, neuf cent vingt-une liv. deux ſous trois den., ci	921	2	3
Guyot, *idem*, quatre cent ſoixante-huit liv. dix-neuf ſous deux den., ci	468	19	2
Dreux, *idem*, neuf cent quatorze liv. huit ſous deux den., ci	914	18	8
Vandin, *idem*, huit cent ſoixante ſix liv. dix ſous ſept den., ci	866	10	7
Le Clair, *idem*, neuf cent liv., ci	900		
Legoult fils, ſellier, cent quatre-vingt-onze liv. ſix ſous quatre den., ci	181	6	4
Brulé, ſerrurier, quatre cent trois liv. deux ſous trois den., ci	403	2	
Baneclin, *idem*, ſix cent vingt-une liv. deux ſous trois den., ci	621	2	3
Brachman, *idem*, quatre cent quarante-deux liv. ſeize ſous huit den., ci	442	16	8
Daruel, couturière, cinquante-huit liv. quinze ſous, ci	58	15	
Rivegrol, tailleur, trois cent ſoixante-dix liv. deux ſous dix den., ci	370	2	10
Vigier, *idem*, trois cent quatre-vingt-onze liv. cinq ſous ſept den., ci	391	5	7
Lejeune, *idem*, trois cent quatre-vingt-douze liv. dix ſous, ci	392	10	
Prieur, *idem*, trois cent cinquante liv. quinze ſous ſept den., ci	350	15	7
Bailleux, *idem*, trois cent quatre-vingt-onze liv. ſeize ſous deux den., ci	391	16	2
Le Fèvre, *idem*, trois cent quatre-vingt douze liv. un ſous huit den., ci	392	1	8
Brugnan, *idem*, deux cent vingt-huit liv. quinze ſous, ci	228	15	
Cloſmenil, dit Thorigni, *idem*, deux cent vingt-huit liv. dix ſous ſept den., ci	228	10	7
Haquies, *idem*, trois cent quatre-vingt-deux liv. trois ſous onze den., ci	382	3	11
Dubarle, *idem*, deux cent cinq liv., ci	205		
Darchy, *idem*, trois cent quatre-vingt-une liv. un ſous neuf den., ci	381	1	9

Bellot, *idem*, trois cent cinquante liv. quinze sous sept den., ci	350#	15 s	7 d
Rabache, *idem*, cent soixante-seize liv. dix-sept sous trois den, ci	176	17	3
Leroux, femme Titegat, mercier, cinq cent neuf liv. deux sous, ci	509	2	
Marin, tailleur, cent soixante-treize liv. un sou un den., ci	173	1	1
Piler, *idem*, trois cent trente-huit liv., ci	338		
Doyen, *idem*, deux cent une liv., ci	201		
Colinet, *idem*, deux cent vingt-huit liv. huit sous onze den., ci	228	8	11
Remy, *idem*, deux cent une liv. onze sous un d., ci.	201	11	1
Menfighet, *idem*, cent quatre-vingt-quatre liv. dix-sept sous trois den., ci	184	17	3
Montigny, *idem*, cinquante-sept liv. treize sous neuf den., ci	57	13	9
Devos, *idem*, cinquante-sept liv. treize sous neuf den., ci	57	13	9
Beche, *idem* cent soixante-seize liv. quatorze sous six den., ci	176	14	6
Duhamel, *idem*, cent quatre-vingt-dix-huit liv. quatorze sous cinq den., ci	198	14	5
Pruvost, *idem*, deux cent une liv. huit sous onze den., ci	201	8	11
Savoyert, *idem*, deux cent vingt-huit liv. seize sous un den., ci	228	16	1
Barre, *idem*, deux cent liv. treize sous onze den., ci.	200	13	11
Alix, *idem*, cent soixante-dix-sept liv. douze sous trois den., ci	177	12	3
Valès, *idem*, trois cent quatre-vingt-dix-huit liv. treize sous quatre den., ci	398	13	4
Rixen, *idem*, trois cent quatre-vingt-onze liv. sept den., ci	391		7
Ronch, *idem*, trois cent trente-sept liv. huit sous quatre den., ci	337	8	4
Bachelef, femme Aubrun, *idem*, trois cent onze liv. un sou un den., ci	311	1	1
Jayet, *idem*, deux cent sept liv. neuf sous cinq d., ci.	207	9	5
Quçaux, *idem*, trois cent quatre-vingt quinze liv. quatre sous cinq den., ci	395	4	5
Marillier, *idem*, cent soixante-douze liv. quatre sous cinq den., ci	172	4	5
Couturat, *idem*, cent soixante treize liv. dix-huit sous quatre den., ci	173	18	4
Bleu, tailleur, trois cent trente huit liv. quinze sous, ci	338	15	
Noiellet, *idem*, cent soixante-treize liv., ci . . .	173		
Cagnet, *idem*, cent quatre-vingt six liv. douze sous trois den, ci	186	12	3
Périer, *idem*, trois cent trente-six liv. onze sous huit den., ci	336	11	8
Gérard, tapissier, deux cent quatre-vingt quatre liv. sept sous six den., ci	284	7	6

Flagey,

Flagey, *idem*, trois cent quarante liv. douze sous six den., ci	340^l^	12^s^	6^d^
Deschamps, *idem*, quatre cent cinquante-trois liv. huit sous quatre den., ci	453	8	4
Gossé, *idem*, cinq cent trois liv. quinze sous dix den., ci	503	15	10
Bocquet, *idem*, trois cent dix liv. dix-sept sous six den., ci	310	17	6
Chapel, *idem*, cent quinze liv. sept sous six den., ci.	115	7	6
Léchard, *idem*, cinq cent trente-sept liv. douze sous six den., ci	537	12	6
Demotte, *idem*, cent quinze liv. sept sous six d., ci.	115	7	6
Pellier, *idem*, trois cent quarante six liv. six sous huit den., ci	346	6	8
Damel, tapissier, trois cent quarante-deux liv. dix neuf sous deux den., ci	342	19	2
Delille, *idem*, cent quinze liv. sept sous six d., ci.	115	7	6
Drouet, *idem*, cinq cent dix-neuf liv. dix sept sous six den., ci	519	17	6
Louet, *idem*, cinq cent vingt-deux liv. quinze sous dix den., ci	522	15	10
Foucault, *idem*, trois cent soixante liv. un sou huit den., ci	360	1	8
Le Fèvre, serrurier, quatre cent cinq liv., ci . .	405		
Travers, tapissier, cinq cent vingt-sept liv. un sou huit den., ci	527	1	8
Béraud, *idem*, cent quinze liv. sept sous six d., ci.	115	7	6
Valette, teinturier, quatre cent trente-huit liv. huit sous neuf den., ci	438	8	9
Poinsignon, *idem*, quatre cent cinquante-une liv. douze sous huit den., ci	451	12	8
Dugard, teinturier, quatre cent quatre-vingt-onze liv. deux sous onze den., ci	491	2	11
Vivant, *idem*, quatre cent neuf liv. deux sous huit den., ci	409	2	8
Baudin, *idem*, tonnelier, cent soixante onze liv. cinq sous dix den., ci	171	5	10
Guyot, femme Delatre, couturière, cinquante liv. dix-huit sous un den., ci	50	18	1
Sommée, *idem*, soixante-six liv. seize sous trois den., ci	66	16	3
Tournon, *idem*, soixante-onze liv. quatre sous quatre den., ci	71	4	4
Bioch, *idem*, soixante-deux liv. seize sous sept den., ci	62	16	7
Bacquoi, femme Didier, *idem*, soixante-quatorze liv. six sous deux den., ci	74	6	2
Duclos, femme Libert, *idem*, cinquante-huit liv. deux sous sept den., ci	58	2	7
Poinsard, femme Rochar, *idem*, soixante-treize liv. seize sous dix den., ci	73	16	10
Mollière, *idem*, soixante-huit liv. quatre sous sept den., ci	68	4	7

Juigriot, femme Richard, *idem*, ſoixante-douze liv. dix-huit ſous quatre den., ci	72 tt	18 ſ	4 d
Dupuis, *idem*, ſoixante-douze liv. onze ſous deux den., ci	72	11	2
Gérardin, *idem*, cinquante-cinq liv. douze ſous, ci.	55	12	
Cauriez, *idem*, ſoixante-dix liv. ſept ſous un d., ci.	70	7	1
Gueſnon, *idem*, cinquante-deux liv. deux ſous ſept den., ci	52	2	7
Thibault, *idem*, cinquante-ſix liv. quatre ſous ſept den., ci	56	4	7
Colas, femme Sabra, *idem*, cinquante-huit liv. dix ſous cinq den., ci	58	10	5
Penſeren, femme Bricard, *idem*, ſoixante-quatre liv. un ſous deux den., ci	64	1	2
Benoit, chaudronier, cent vingt-neuf liv. deux ſous ſix den., ci	129	2	6
De la Fontaine, couvreur, quatre-vingt-ſeize liv. deux ſous onze den., ci	96	2	11
Carette, écrivain, cent vingt liv. quatre ſous deux den., ci	120	4	2
Barbier, *idem*, cent quarante-huit liv. dix-huit ſous quatre den., ci	148	18	4
Duclos, *idem*, quatre-vingt-treize liv. trois ſous quatre den., ci	93	3	4
Binet, *id.*, cent quarante-neuf l. onze ſous huit d., ci.	149	11	8
Lanone, *idem*, vingt-trois liv. quatre ſous trois den., ci	23	4	3
Lemoine, *idem*, marchand de vin, cent quatre-vingt-quatre liv. onze ſous onze den., ci	184	11	11
Paſchoud, marchand de modes, cent trente-deux liv. quinze ſous cinq den., ci	132	15	5
Liſſeline, *idem*, trois cent quatre-vingt liv. neuf ſous ſept den., ci	380	9	7
Bézault, *idem*, trois cent ſoixante quinze liv. cinq ſous dix den, ci	375	5	10
Sauvade, veuve Saint-Eloy, *idem*, cent vingt-neuf liv. quinze ſous dix den., ci	129	15	10
Pinard, faiancier, quatre cent dix-huit liv. quinze ſous, ci	418	15	
Rouſſeau, *idem*, deux cent cinquante-neuf liv. dix-huit ſous huit den., ci	259	18	8
Maurice, *idem*, quatre cent douze liv. cinq ſous dix den., ci	412	5	10
Meneſtrier, *idem*, quatre cent vingt-ſix liv. douze ſous, ci	426	12	
Legrand, *idem*, quatre cent trente-huit liv. deux ſous ſix den., ci	438	2	6
Le Fêvre, chaircuitier, trois cent trente-une liv. ſept ſous ſix den., ci	331	7	6
Aubret, charpentier, quatre cent trois liv. dix-huit ſous onze den., ci	403	18	11
Navier, coiffeur, cent ſoixante-ſept liv. un ſou trois den., ci	167	1	3

Lemière, *idem*, cent trente-six liv. douze sous onze den., ci	136lt	12s	11d
Lemercier, *idem*, cent quatre-vingt-dix-huit liv. dix-neuf sous deux den., ci	198	19	2
Cornuaux, *idem*, cent soixante-sept liv. douze sous onze den., ci	167	12	11
Boisnes, *idem*, cent quarante-quatre liv. dix-huit sous neuf den., ci	144	18	9
Benoist, *idem*, cent quatre-vingt-sept liv. seize sous huit den., ci	187	16	8
Berthelemy, *idem*, cent soixante-cinq livres huit sous, ci	165	8	
Galon, *idem*, cent quatre-vingt-seize liv. deux sous un den., ci	196	2	1
Gabion, coëfeur, deux cent onze liv. six sous trois den., ci	211	6	3
Jarret, *idem*, cent soixante-deux liv. quatre sous sept den., ci	162	4	7
Robert, *idem*, cent soixante-huit liv. sept sous six den., ci	168	7	6
Bacon, dit Boulogne, *idem*, cent cinquante liv. trois sous neuf den., ci	150	3	9
Oiers, *idem*, cent quatre vingt-sept liv. deux sous onze den., ci	187	2	11
Hulot, *idem*, cent trente-six liv. douze sous un den., ci	136	12	1
Lepaître, *idem*, cent trente-six liv. douze sous un den., ci	136	12	1
Petit, coëfeur, cent cinquante-trois liv. huit sous quatre den., ci	153	8	4
Delafaye, coffretier, cent quatre-vingt-onze liv. seize sous deux den., ci	191	16	2
Venatti, cordonnier, cent soixante-treize liv. onze sous deux den., ci	173	11	2
Sinagge, *idem*, cent quatre-vingt-sept livres sept den., ci	187		7
Boutri, menuisier, cent quatre-vingt-dix livres quatorze sous neuf den., ci	190	14	9
Delobelle (cordonnier) veuve Heliot, cent quatre-vingt-deux liv. cinq sous huit den. ci	182	5	8
Brun, *idem*, quatre-vingt-quinze liv. neuf s., ci . . .	95	9	
Dor, *idem*, cent quatre-vingt dix liv. quatorze sous neuf den., ci	190	14	9
Remodo, *idem*, cent soixante seize liv. dix-huit sous quatre den., ci	176	18	4
Lannoy, *idem*, cent quatorze liv. neuf sous neuf den., ci	114	9	9
Finek, *idem*, cent soixante dix liv. treize sous huit den., ci	170	13	8
Fermoise, *idem*, quatre-vingt-dix liv. quatorze sous neuf den., ci	90	14	9
Pillet, *idem*, cent cinq liv. dix sous huit den., ci . .	105	10	8
Bottier, *idem*, cent soixante six livres neuf sous six den., ci	166	9	6

Solvy, *idem*, quatre-vingt-huit liv. quinze ſous huit den., ci	88#	15ſ	8d
Revillon, *idem*, cent quatre-vingt-treize liv. huit ſous huit den., ci	193	8	8
Louillard, femme Gauthier, marchande de modes, cent trente-quatre liv. ſept ſous onze den., ci . . .	134	7	11
Gallois, limonadier, cent trente-ſept liv. dix-neuf ſous un den., ci	137	19	1
Bode, *idem*, quarante-cinq liv. un ſ. un d., ci . . .	45	1	1
Chaulin, *idem*, deux cent ſoixante liv. cinq ſous dix den., ci	260	5	10
Chuſtel, *idem*, quarante-cinq livres dix ſous onze den., ci	45	10	11
Dufaut, *idem*, cent trente-quatre liv. quatorze ſous deux den., ci	134	14	2
Richard, femme Picaud, *idem*, quatre cent quatre-vingt-douze liv. cinq ſous dix den., ci	492	5	10
Dutoiel, *idem*, cinq cent vingt-une livres dix den, ci	521		10
Leclerc, *idem*, cinq cent ſix livres quatorze ſous deux den., ci	506	14	2
Berthaud, femme Maſſet, lingère, deux cent ſoixante-dix-ſept liv. ſept ſous onze den., ci	277	7	11
L'Enfant, femme Deſtrés, *idem*, quatre cent ſoixante-trois liv. dix-neuf ſous dix den., ci	463	19	10
Lepelletier, femme Gruot, *idem*, ~~quatre cent~~ vingt-une liv. deux ſous onze den., ci	421	2	11
Pradot, maçon, trois cent quatre-vingt-quatre liv. ſept ſous neuf den., ci	384	7	9
Dubois,, *idem*, quatre vingt-douze liv. ſix ſ., ci . .	92	6	
Morel, *idem*, trois cent quarante neuf liv. dix-ſept ſous neuf den., ci	349	17	9
Perry, maréchal ferrant, trois cent trente-ſept liv. dix-neuf ſous deux den., ci	337	19	2
Gouin, menuiſier, quatre cents liv. dix-neuf ſous cinq den., ci	400	19	5
Maille, *idem*, cent vingt-trois livres quatre ſous ſept den., ci	123	4	7
Fromentin, *idem*, quatre cent trente-une liv. cinq ſous, ci	431	5	
Peynod, *idem*, quatre cent trente-neuf liv. treize ſous neuf den., ci	439	13	9
Compotte, *idem*, deux cent quarante-ſix liv. neuf ſous deux den., ci	246	9	2
Proche, *idem*, deux cent trente une liv. dix-huit ſous onze den., ci	231	18	11
Daupra, *idem*, quatre cent ſoixante-huit liv. onze ſous ſix den., ci	468	11	6
Joſſet, *idem*, deux cent trente-une liv. dix ſ., ci . .	231	10	
Vinatier, *idem*, quatre cent vingt-ſix liv. treize ſous quatre den., ci	426	13	4
Boullet, *idem*, quatre cent quarante-huit liv. ſix ſous huit den., ci	448	6	8

Guilmard, *idem*, trois cent quatre-vingt-dix-ſept liv. cinq ſous dix den., ci	397 l.	5 ſ.	10 d.
Benery, *idem*, quatre cent ſoixante-quatre liv. ſeize ſous ſix den., ci	464	16	6
Roche, *idem*, quatre cent cinquante-une liv. dix ſous ſept den., ci	451	10	7
Viala, *idem*, trois cent ſoixante cinq liv. huit ſous quatre den., ci	365	8	4
Leroy, *idem*, quatre cent quinze liv. deux ſous un den., ci	415	2	1
Jiotiffier, *idem*, deux cent ſoixante dix liv. dix-huit ſous, ci	270	18	
Gaulthier, *idem*, deux cent quatre-vingt-cinq liv. quinze ſous trois den., ci	285	15	3
Meſnil, paulmier, cinq cent cinquante-cinq liv. treize ſous quatre den., ci	555	13	4
Placet, ſerrurier, ſix cent vingt-trois liv., ci	623		
Delaunoi, *idem*, ſix cent trois liv., ci	603		
Delpuch, *idem*, deux cents liv., ci	200		
François, cent quatre-vingt-ſeize liv. onze ſ., ci . .	196	11	
Navel, *idem*, cinq cent quatre-vingt-quatorze liv. cinq ſous ſept den., ci	594	5	7
François, *idem*, deux cents liv., ci	200		
Doulin, *idem*, cent cinquante-trois liv. ſeize ſous ſept den., ci	153	16	7
Rouſſelle, *idem*, quatre cent une liv. dix ſ., ci . . .	401	10	
Pepin, cordonnier, vingt-ſept liv. dix-ſept ſous onze den., ci	27	17	11
Aubertin, tailleur, deux cents liv. huit ſous quatre den., ci	200	8	4
Caron, *idem*, trois cent cinquante-trois liv. dix-ſept ſous neuf den., ci	353	17	9
Laroche, *idem*, deux cent vingt-une liv. douze ſous trois den., ci	221	12	3
Deboas, *idem*, trois cent ſoixante-onze liv. dix-ſept ſous trois den., ci	371	17	3
Cap-de-Vreille, *idem*, cent quatre-vingt-onze liv. onze ſous huit den., ci	191	11	8
Augilbert, *idem*, trois cent cinquante-une liv. dix-huit ſous onze den., ci	351	18	11
Le Maire, *idem*, cent quatre-vingt-neuf liv. quatorze ſons cinq den., ci	189	14	5
Beuzelin, deux cent ſept liv. dix-ſept ſous neuf den., ci	207	17	9
Richard, *idem*, cent quatre-vingt dix-neuf liv. neuf ſous cinq den., ci	199	9	5
Aubry, *idem*, cent ſoixante-dix-neuf liv. ſept den., ci	179		7
Dupont, *idem*, cent ſoixante-douze liv. ſix ſous un den., ci	172	6	1
Dounner, *idem*, trois cent ſoixante-une liv. treize ſous quatre den., ci	361	13	4
Perny, femme Mercé, *idem*, trois cent quatre-vingt liv. dix-ſept ſous dix den., ci	380	17	10

Maillet, *idem*, cent ſoixante-treize liv. quinze ſous ſept den., ci	173 tt	15 ſ	7 d
Dommartin, *idem*, trois cent ſoixante-ſept liv. treize ſous quatre den., ci	367	13	4
Vanichot, *idem*, cent ſoixante-treize liv. quinze ſous ſept den., ci	173	15	7
Barth, *idem*, trois cent quarante-neuf livres ſept den., ci	349		7
Retſch, *idem*, cent quatre vingt-quatorze liv. dix ſous ſept den., ci	194	10	7
Aumont, *idem*, trois cent quarante-deux liv. ſept ſous neuf den., ci	342	7	9
Grié, *idem*, deux cent vingt-huit liv. cinq ſous ſept den., ci	228	5	7
Deſchand, *idem*, cent ſoixante-treize liv. un ſou deux den., ci	173	1	2
Joſſet, *idem*, deux cent onze liv. deux ſous trois den., ci	211	2	3
Bekes, *idem*, quatre-vingt-ſept liv. dix-huit ſous onze den., ci	87	18	11
Gueſnon, *idem*, cent quatre vingt-dix neuf liv. dix-ſept ſous trois den., ci	199	17	3
Bidet, limonadier, cinq cent ſeize liv. cinq ſous dix den., ci	516	5	10
Houiller, chandellier, quatre cent dix-huit liv. ſix ſous huit den., ci	418	6	8
Idem, épicier, trois cent cinquante-neuf liv. dix-huit ſous dix den., ci	359	18	10
Cordier, paulmier, *idem*, cinq cent ſoixante-ſept liv. treize ſous quatre den., ci	567	13	4
Fretel, *idem*, deux cent quatre-vingt-une liv., ci.	281		
Durand, peintre, deux cent vingt ſept liv. ſix ſous ſix den., ci	227	6	6
Yvert, *idem*, quatre cent quatorze liv. dix-ſept ſous deux den., ci	414	17	2
Delaplace, *idem*, cinquante-ſept liv. treize ſous huit den., ci	57	13	8
Laroche, *idem*, deux cent ſoixante-neuf liv. dix neuf ſous trois den., ci	269	19	3
Leprince, *idem*, quatre cent trente-neuf liv. ſeize ſous neuf den., ci	439	16	6
Durn, *idem*, quatre cent cinquante deux liv. ſept ſous onze den., ci	452	7	11
Butard, *idem*, quatre cent vingt-ſept liv. ſept ſous onze den., ci	427	7	11
Chenu, *idem*, cinquante-ſept liv. treize ſous huit den., ci	57	13	8
Auger, *idem*, deux cent quatre-vingt-cinq liv. treize ſous deux den., ci	185	13	2
Cave, *idem*, quatre cent cinquante-deux liv. rreize ſous cinq den., ci	452	13	5
Doiſnel, *idem*, quatre cent ſoixante quatre liv. ſix ſous neuf den., ci	464	6	9

Affly, *idem*, deux cent foixante-feize liv. fept fous un den., ci	276	7	1
Amayon, *idem*, papetier, deux cent quatre-vingt-huit liv. quatre fous deux den., ci	288	4	2
Teyffedre, *idem*, deux cent quatre-vingt-fix liv. dix fous un den., ci	286	10	1
Petit, *idem*, trois cent vingt-trois liv. cinq den. ci .	323		5
Teiffier, *idem*, deux cent quatre-vingt-feize liv. fept fous onze den., ci	296	7	11
Fouret, *idem*, deux cent quatre-vingt-quinze liv. quatorze fous deux den., ci	295	14	2
Jamain, *idem*, cent quarante huit liv. dix-fept fous fix den., ci	148	17	6
Quemin, *idem*, deux cent quatre-vingt-dix liv. cinq fous dix den., ci	290	5	10
Lemaitre, *idem*, cent cinquante-trois liv. cinq fous dix den., ci	153	5	10
Moreaux *idem*, quatre-vingt-fix liv. dix-fept fous fept den., ci	86	17	7
Regnault, *idem*, quarante-fix liv. deux fous deux den., ci	46	2	2
Raimer, fellier, cinq cent vingt-trois liv. feize fous huit den., ci	523	16	8
Maréchal, *idem*, fept cent trente-huit liv. douze fous deux den., ci	738	12	2
Bazile, *idem*, trois cent quarante-fix liv deux fous deux den., ci	346	2	2
Barthelemy, *idem*, trois cent quarante-fix liv. deux fous deux den., ci	346	2	2
Mancel, *idem*, fept cent trente-huit liv. douze fous deux den, ci	738	12	2
Charlotte, coëffeur, cent cinquante-neuf liv. quinze fous dix den., ci	159	15	10
Jeandart, marchand de vin, cinq cent foixante fix liv. huit fous quatre den., ci	566	8	4
Page, tailleur, trois cent quatre-vingt-onze liv. huit fous quatre den., ci	391	8	4
Melling, *idem*, trois cent quatre-vingt-dix-fept liv. douze fous dix den., ci	397	12	10
Tittel, *idem*, cent foixante-douze liv. onze fous deux den., ci	172	11	2
Gerard, *idem*, cent quatre-vingt-feize liv. quatre fous fix den., ci	196	4	6
Konig, *idem*, trois cent quatre-vingt-fix liv. douze fous dix den., ci	386	12	10
Gerard, tapiffier, deux cent quatre-vingt-fix liv. cinq fous, ci	286	5	
Malfilatre, *idem*, deux cent quatre-vingt-dix-neuf liv. dix fous, ci	299	10	
Harrare, *idem*, trois cent quarante-quatre liv. onze fous huit den., ci	344	11	8
Beaufillot, *idem*, cinq cent vingt-une liv. cinq fous, ci	521	5	

Huquin, *idem*, cent quinze liv. ſept ſous ſix den., ci	115 ll	7 ſ	6 d
Roger, *idem*, cinq cent trente-trois liv. douze ſous ſix den., ci	533	12	6
Chiquet, teinturier, quatre cent dix liv. dix-neuf ſous ſix den., ci	410	19	6
Blettreau, *idem*, cent vingt-cinq liv., ci	125		
Chevalier, *idem*, deux cent quarante-ſix liv. ſept ſous dix den., ci	246	7	10
Moinery, *idem*, quatre cent ſept liv. huit ſ., ci . .	407	8	
Candat, traiteur, deux cent ſoixante-dix-huit liv. quatre ſous deux den., ci	278	5	2
Savieux, *idem*, deux cent quatre-vingt-neuf liv. dix-ſept ſous ſix den., ci	289	17	6
Lemoine, tabletier, trois cent quarante liv. ſeize ſous deux den., ci	340	16	2
Deformeaux, *idem*, deux cent vingt-huit liv. ſix ſous huit den., ci	228	6	8
Rouget, *idem*, trois cent trente-ſix liv. quatre ſous ſix den., ci	336	4	6
Lebel, *idem*, deux cent vingt-une liv. douze ſous trois den., ci	221	12	3
Vuttard, *idem*, deux cent quatre liv. cinq ſous ſept den., ci	204	5	7
Mullot, *idem*, cent ſeize liv. trois ſ. dix d., ci . .	116	3	10
Raffron, *idem*, cent liv., ci	100		
Guilbert, *idem*, ſoixante-ſeize liv. dix-ſept ſous un den., ci	76	17	1
Cumiere, *idem*, deux cent douze liv. un ſou huit den., ci	212	1	8
Depiſon, *idem*, deux cent une liv. treize ſous quatre den., ci	201	13	4
Depiſon, *idem*, deux cent treize liv. douze ſous trois den, ci	213	12	3
Laurent, *idem*, trois cens quatre vingt onze liv. huit ſous quatre den., ci	391	8	4
Houtteman, *idem*, cent liv., ci	100		
Le même, *id.*, ſoixante-ſeize liv. dix-ſept ſous quatre den., ci	76	17	4
Deſdames, *idem*, deux cent vingt-une liv. douze ſous trois den., ci	221	12	3
Remone, *idem*, trois cent ſoixante-dix-neuf liv. quatorze ſous ſix den., ci	379	14	6
Burel, *idem*, deux cent ſix liv. quinze ſ. un d., ci . .	206	15	1
Faillot, cordonnier, quatre-vingt-dix-huit liv. trois ſous onze den., ci	98	3	11
Baſſiniere, *idem*, cent trois liv. dix-ſept ſous quatre den., ci	103	17	4
Seguin, *idem*, cent quatorze liv. treize ſous deux den., ci	114	13	2
Seguin, ferailleur, cent vingt liv. quinze ſ., ci . .	120	15	
Burtel, cordonnier, quatre-vingt-quinze liv. neuf ſous, ci	95	9	

Clauſſe, *idem*, cent ſoixante-ſept liv. ſeize ſous huit den., ci	167 lt	16 ſ	8 d
Doremus, *id.*, cent huit liv. dix-ſept ſ., ci	108	17	
Carlet, *id.* cent cinq liv. ſeize ſous cinq den., ci . .	105	16	5
Buque, *id.*, cent quatorze liv. ſix ſ. huit den., ci . .	114	6	8
David, *id.*, cent quatre-vingt-treize liv. huit ſous huit den., ci	193	8	8
Faſſaert, *id.*, cent quatre-vingt-treize liv. huit ſous huit den., ci	193	8	8
Lavignette, *id.* quarante-quatre liv. ſept ſous dix den., ci	44	7	10
David, *id.*, cent quatre-vingt-trois liv. ſix ſous onze den., ci	183	6	11
Garot, *id.* cent quatre-vingt-dix liv. quatorze ſous neuf den., ci	190	14	9
Quainſat, *id.*, cent ſoixante-dix-neuf liv. ſix ſous huit den., ci	179	6	8
Ludeau, *id.*, cent huit liv. dix-neuf ſous deux den., ci	108	19	2
Maker, *id.* cent quatre-vingt-cinq liv. ſept ſous dix den., ci	185	7	10
Rick, *id.*, cent ſoixante-quinze liv. dix-ſept ſous quatre den., ci	175	17	4
Melon, *id.* cent trois liv. dix-ſept ſ. quatre d., ci . .	103	17	4
Pierre, *id.*, cent dix liv. neuf den., ci	110		9
Menard, *id.*, quatre-vingt-ſeize liv un ſou cinq den., ci	96	1	5
Huigues, *id.*, quatre-vingt-dix-neuf liv. cinq ſous un den., ci	99	5	1
Aphals, *id.*, cent quatre-vingt-treize liv. huit ſous huit den., ci	193	8	8
Gottſchalt, *id.* cent quatre-vingt-ſix liv. trois ſous huit den., ci	186	3	8
L'Epargneur, couturière, cinquante-neuf liv. dix-ſept ſous cinq den., ci	59	17	5
De. Perrin, *id.*, cinquante-trois liv. cinq d., ci . .	53		5
Gillet, *idem*, ſoixante-huit liv. cinq ſous dix den., ci	68	5	10
Neveians, tailleur, trois cent quarante-ſept liv. dix ſous neuf den., ci	347	10	9
Neveian, couturière, ſoixante-neuf liv. cinq ſous deux den., ci	69	5	2
Briſebarre, *idem*, ſoixante-dix liv. ſept ſous un den., ci	70	7	1
Rouſſelot, *id.*, ſoixante-ſept liv. dix-neuf ſous neuf den., ci	67	19	9
Demon, femme Paris, couturière, ſoixante-quatorze liv. huit ſous huit den., ci	74	8	8
Paris, menuiſier, quatre cent cinquante-deux liv. ſix ſous ſix den., ci	452	4	2
Femme Poinceau, traiteur, deux cent ſoixante-dix-huit liv. quatre ſous deux den., ci	278	4	2
Bernard, *idem*, cinq cent trente-ſix liv. cinq ſous dix den., ci	536	5	10

Hiron, *id.* cinq cent quatre liv. dix fept fous fix den., ci	504^{l}	17^{f}	6^{d}
Gau, *id.*, quatre cent quatre-vingt-trois liv. huit fous quatre den., ci	483	8	4
Ducroc, *id.*, trois cent quarante-deux liv. treize fous quatre den., ci	342	13	4
Peni, *id.*, cinq cent vingt liv. dix-fept fous fix den., ci	520	17	6
Au même, *id.*, marchand de vin, cinq cent foixante-quatorze liv. trois fous quatre den., ci . . .	574	3	4
Muta-Joli, traiteur, cinq cent quarante-fept liv. quatre fous deux den., ci	547	4	2
Geuffard, *idem*, quatre cent quatre-vingt-neuf liv. deux fous fix den., ci	489	2	6
Herbaud, *id.*, cinq cent vingt liv. dix-fept fous fix den., ci	520	17	6
Regnault, *id.*, deux cent quatre-vingt-fix liv. dix-fept fous fix den., ci	286	17	6
Cheron, *id.*, cinq cent quatre liv. dix-fept fous fix den., ci	504	17	6
Belot, *id.*, trois cent quarante-une liv. fept fous fix den., ci	341	7	6
Pharoux, *id.*, cinq cent trente-fix liv. cinq fous dix den., ci	536	5	10
Marquant, *id.*, deux cent quatre-vingt-treize liv. fept fous fix den., ci	293	7	6
Dimpes, *id.*, cent quinze liv. fept fous fix den., ci .	115	7	6
Delavaux, *id.* cinq cent trente-trois liv. quatorze fous deux den., ci	533	14	2
Lemâle, *id.*, cinq cent vingt-deux liv. feize fous huit den., ci	522	16	8
Liez, *id.*, quatre cent foixante-quatorze liv. dix-fept fous fix den., ci	474	17	6
Vigneron, pâtiffier, cent cinquante livres, ci . .	150		
Durand, traiteur, trois cent quinze liv., ci . . .	315		
Rodolphe, mercier, quatre-vingt-treize liv. deux fous fix den., ci	93	2	6
Lameule, boucher, fix cent quatre-vingt-fix liv. fept fous dix den., ci	686	7	10
Mary, tailleur, deux cent dix liv. dix-huit fous onze den., ci	210	18	11
Bonté, tabletrier, cent quatre-vingt-deux liv. dix-huit fous quatre den., ci	182	18	4
Legros, *idem*, cent foixante-onze liv. quinze fous fept den., ci	171	15	7
Gavoille, *idem*, cent quatre-vingt-onze liv. huit fous onze den., ci	191	8	11
Sanfon, *id.*, foixante feize liv. dix-huit fous quatre den., ci	76	18	4
Au même, *id.* cent liv., ci	100		
Grosjean, *id.*, cent quatre-vingt liv. un fou deux den., ci	180	1	2
Hericourt, *id.*, deux cent fix liv. fept fous neuf den., ci	206	7	9

Maîtrises & Jurandes.

Départemens.

Indemnités ou remboursemens dus aux ci-après nommés.

Saint-Diez.

Frere . . . . . . fabricant, soixante-onze liv. quatorze sous huit den., ci	71 ₶	14 s	8 d
Ferry, sellier, cent douze liv. deux sous neuf den., ci	112	2	9

Pont-à-Mousson.

Obergenery, cordonnier, quinze liv., ci . .	15		

Troies.

Terrier, (boucher & chaircuitier) deux cent quatre-vingt-trois liv. quinze sous sept den., ci	283	15	7
Nerat, vinaigrier, trente-cinq liv. neuf sous sept den., ci	35	9	7

Rouen.

Le Roi, coiffeur, cent quinze liv. sept sous, ci .	115	7	

Chinon.

Pouvereau, cordonnier, trente liv. trois sous onze den., ci	30	3	11
Laporte, *idem*, seize liv. quatre sous dix den., ci .	16	4	10
Lemaître, *id.*, trente-une liv. neuf sous, ci	31	9	
Landry, *id.*, quinze liv. quatorze s. cinq d., ci . .	15	14	5
Baudon, *id.*, douze liv. dix sous neuf den., ci . .	12	10	9
Briemont, *id.*, trente-une liv. dix den., ci	31		10
Fournier, *id.*, trente une liv. neuf sous, ci . . .	31	9	
Guermet, *id.*, vingt-deux liv. dix sous cinq d., ci .	22	10	5
Girard, *id.*, vingt-neuf liv. dix-neuf s. huit d., ci .	29	19	8
Mesme, *id.*, trente liv. trois sous onze d., ci .	30	3	11
Le Jeune, *id.*, trente-quatre liv. dix-sept sous six den., ci	34	17	6
Jean-Denis, *id.*, trente-une liv. dix den., ci . . .	31		10
Brazet, *id.*, trente liv. un sous neuf den, ci . .	30	1	9
Gautier, *id.*, trente-trois liv. treize sous un d., . .	33	13	1

Saint-Mihel.

Aubert, traiteur, trente-trois liv. dix-sept sous cinq den., ci	33ᴴ	17ſ	5ᴰ
Defond, *idem*, trente-trois liv. dix sous un d. ci,	33	10	1
Florot, *id.*, trente-trois liv. dix sous un den., ci	33	10	1
Laurent, *id.*, trente-trois liv. dix sous un d., ci	33	10	1
Vincent, *idem*, *idem*, ci	33	10	1
Déronis, maçon, trente-trois liv. dix-sept sous trois den., ci	33	17	3
Herbey, fabricant, vingt-cinq liv. deux sous quatre den., ci	25	2	4
Parisot, maréchal ferrant, trente-huit liv. neuf sous huit den., ci	38	9	8

Langres.

François, cordonnier, quarante-neuf liv. un sou dix den., ci	49	1	10
Martin, *idem*, onze liv. six sous huit den., ci	11	6	8
Bezy, *id.*, cinquante-neuf liv. onze sous, ci	59	11	
Boisselier, *id.*, cinquante-six liv. dix-sept sous onze den., ci	56	17	11
Dufour, *id.*, onze liv. neuf sous, ci	11	9	
Tibault, *id.*, vingt-cinq liv., ci	25		
Au même, *id.*, onze liv. six sous huit den., ci	11	6	8
Large, *id.*, vingt-cinq liv. cinq sous dix den., ci	25	5	10
Rousselot, *id.*, vingt-sept liv. huit s. trois d., ci	27	8	3
Cotenet, *id.*, cinquante-six liv. dix-sept sous onze den., ci	56	17	11
Barboutin, *id.*, trente-deux liv. trois sous sept d, ci	32	3	7
Au même, *id.*, onze liv. sept sous, ci	11	7	
Mounier, soixante-trois liv. cinq sous huit d., ci	63	5	8
Caillier, *id.*, cinquante-une liv. un sou six d., ci	51	1	6
Lambert, *id.*, onze liv. dix sous un den., ci	11	10	1
Piche, *id.*, soixante-huit liv. dix-neuf sous dix-den., ci	68	19	10
Luquet, *id.*, onze liv. huit sous deux den., ci	11	8	2
Verry, *id.*, soixante-treize liv. seize sous un d., ci	73	16	1
Boisselier, serrurier, deux cent sept liv. cinq d., ci.	207		5
Garnier, charron, deux cent soixante-cinq liv., seize sous huit den., ci	265	16	8
Juy, charron, deux cent quatre-vingt trois liv. huit sous onze den., ci	283	8	11
Boisselier, menuisier, cent trente-cinq liv. neuf s. deux den., ci	135	9	2
Leclerc, *idem*, cent cinquante-une liv. dix-neuf sous sept den., ci	151	19	7
Saulot *id.* cent soixante-dix-neuf liv. treize sous cinq den., ci	179	13	5
Monget, *id.*, cent soixante-cinq liv. huit sous huit den. ci	165	8	8

Popin, *id*, deux cent quarante-neuf liv. un fou onze den., ci	149l.	1f	11d
Duvernoy, *id.*, cent trente-une liv. deux fous onze den., ci	131	2	11

Lyon.

Pitrat, tireur d'or, cent vingt-cinq liv., ci	125		
Lafon, *idem*, vingt-neuf liv. fept den., ci . . .	29		7
Lafon, *id.*, Boucher, trente-quatre liv. onze fous trois den., ci	34	11	3

Langres.

L'écuyer, ferrurier, deux cent deux liv. feize fous huit den., ci	202	16	8
Barrois, *idem*, cent quatre-vingt-quatorze liv. dix-neuf fous fept den., ci	194	19	7
Maifonnel, *id.*, cent quatre-vingt-dix liv. dix fous, ci	190	10	
Félix, *id.*, cent cinquante-fix liv. trois fous neuf den., ci	156	3	9
Rofiere, *id.*, cent cinquante-quatre liv. dix-neuf fous deux den., ci	154	19	2
Bichot, *id.*, cent cinquante-fix liv. trois fous neuf den., ci	156	3	9
Morizot, *id.*, deux cent deux liv. feize fous huit den., ci	202	16	8
Duris, *id.*, cent foixante-deux liv. dix fous dix den., ci	162	10	10
Degrey, coutelier, cent quarante-trois liv. feize fous onze den., ci	143	5	11
Tête-Vuide, *idem*, cent trente deux liv. cinq fous fept den., ci	132	5	7
Populus, *id.*, cent neuf liv. treize fous ci	109	13	
Renard, *id.*, cent trente-fept liv. quatre fous cinq den., ci	137	4	5
Lambert, *id.*, cent trente-neuf liv., ci	1 9		
Pierre, *id.*, cent trente-neuf liv., ci	139		
Malard, *id.*, cent quarante-trois liv. feize fous onze den., ci	143	16	11
Camus, *id.*, cent dix-fept liv. dix fous fept den., ci	117	10	7
Saurcy, boulanger, cent foixante-dix-neuf liv. feize fous deux den., ci	179	16	2
Prudhom, *idem*, cent cinquante liv. douze fous dix den., ci	150	12	10
Guyot, *id.*, cent trente-quatre liv. dix-neuf fous huit den., ci	134	19	8
Alberty, *id.*, cent foixante-fept liv. douze fous neuf den., ci	167	12	9
Degrés, *id.*, cent trente-une liv. dix-fept fous fix den., ci	131	17	6

Jourdel, *id.*, cent quarante-deux liv. quatre sous neuf den ci 142ᴴ 4ſ 9ᴰ

Nogent-sur-Seine.

Chambery, traiteur, vingt-deux liv. dix-neuf sous cinq den., ci 22 19 5

Reims.

Vieillard, tailleur, quatre-vingt-dix-huit liv. onze sous un den, ci 98 11 1

Divang, *idem*, cent vingt liv. six sous huit den., ci . 120 6 8

Rouen.

La Rosée, tailleur, cent quarante-neuf liv. dix-huit sous quatre den., ci 149 18 4

Muynk, *idem*, deux cent vingt liv. onze sous trois den., ci 220 11 3

Garsan, *id.*, deux cent neuf liv. un sou trois den, ci 209 1 3

Vergue, *id.*, deux cent seize liv. dix-sept sous un den., ci 216 17 1

Colas, *id.*, deux cent dix-sept liv. dix-neuf sous sept den., ci 217 19 7

Goujeard, *id.*, trente-sept liv. quatre sous trois den., ci 37 4 3

Lacaille, femme d'Avoust *id.*, quatre-vingt-dix-liv. un sou six den., ci 90 1 6

Rielle, *id.*, cent soixante-dix-sept liv. dix-huit sous neuf den., ci 177 18 9

Cuvier, femme Deschamps, bonnetier, cent quatre-vingt-sept liv. treize sous quatre den, ci . . . 187 13 4

Trupel, *id.*, cent huit liv. quatorze sous neuf den, ci 108 14 9

Labarbe, *id.*, cent une liv. dix-huit sous, ci . . 101 18

Botton, *id.*, trente-six liv. dix-sept-sous onze den., ci 36 17 11

Lepinay, *id.* deux cent quatre liv. dix-neuf sous deux den., ci 204 19 2

Delaloc, teinturier, cent soixante-onze liv. trois sous quatre den., ci 171 3 4

Reims.

Hybert, tailleur, quatre-vingt-quatorze liv. dix sous six den., ci 94 10 6

Soissons.

R my, boulanger, deux cent vingt-trois liv. dix-sept sous neuf den., ci 123 17 9

Mary, *id.*, cent ſoixante-dix-huit liv. dix-huit ſous un den., ci	178 l.	18 ſ	1 d.
Moufflet, *id.*, cent vingt-deux liv. trois ſous cinq den., ci	122	3	5
Caillard, *id.*, cent quatre-vingt-ſix liv. ſeize ſous dix den., ci	186	16	10
L'Evêque, *id.*, cent trente-huit liv. neuf ſous un den., ci	138	9	1
Mauclerc, tapiſſier, cent quatre-vingt-huit liv. ſix ſous huit den., ci	188	6	8
Deterpigny, tailleur, cent ſept liv. trois ſous, ci .	107	3	
Le Roi, *id.*, cent quarante liv. cinq ſous dix den., ci	140	5	10
Labray, *id.*, trente-trois liv. ſix ſ. huit den., ci . .	33	6	8
Leblanc, *id.*, cent vingt-ſept liv. cinq ſous, ci . .	127	5	
Brecheton, *id.*, cent dix-ſept liv. dix ſous dix den., ci	117	10	10
Dufreſne, *id.*, cent dix-ſept liv. dix-ſept ſous dix den., ci	117	17	10
Jurgens, *id.*, cent quarante liv., quatorze ſous neuf den., ci	140	14	9
Le Sueur, *id.* cent trente-trois liv. ſix ſous huit den., ci	33	6	8
Bot, traiteur, deux cent quinze liv. deux ſous onze den., ci	215	2	11
Alleaume, *idem*, trente-quatre liv. dix ſous quatre den., ci	34	10	4
Delagrange, *id.*, cent cinquante-quatre liv. treize ſous neuf den., ci	154	13	9
Hommard, ſellier, cent quatre-vingt-treize liv. quatorze ſous cinq den., ci	193	14	5
Corriot, cordonnier, cent huit liv. dix-huit ſous onze den., ci	108	18	11
Lelongue, *idem*, cent-quatre-vingt-ſeize liv. dix-huit ſous trois den., ci	196	18	3
Houzeler, *idem*, deux cent cinquante-deux liv. ſept ſous, ci	252	7	
Faure, *idem*, cent ſix liv. dix ſous ſept den., ci .	106	10	7
Rouſſy, *idem*, cent quatre-vingt-quatre liv. huit ſous ſept den., ci	184	8	7
Guedo, *idem*, cent quatre-vingt-neuf liv. huit ſous quatre den., ci	189	8	4
Villier, *idem*, cent ſoixante-ſix liv. cinq ſous deux den., ci	166	5	2
Roget, *idem*, cent quinze liv. deux ſous ſix d., ci .	115	2	6
Ravaux, *idem*, cent quatre-vingt-une liv. huit ſous onze den., ci	181	8	11
Dermiaux, *idem*, quatre-vingt-treize liv. un ſou huit den., ci	93	1	8
Rible, *idem*, cent quatre-vingt-dix-huit liv. dix ſous dix den., ci	198	10	10
Beaufumé *idem*, cent ſept liv. treize ſous huit den., ci	107	13	8

Rouſſelot, coiffeur, deux cent dix liv. deux ſous ſix den., ci	210	2	6
Obry fils, ſerrurier, ſept cent quatre-vingt-ſix liv. dix-neuf ſous cinq den., ci	786	19	5
Chapinzet, tabletier, cent ſoixante-ſeize liv. ſept den., ci	176		7
Michonet, tapiſſier, quatre-vingt-cinq liv. treize ſous quatre den., ci	85	13	4
Piné, *idem*, deux cent quatorze liv. dix-neuf ſous onze den., ci	214	19	11
Chevreux, *idem*, ſept cent cinquante-ſept liv. quatorze ſous, ci	757	14	
Jourdeuil, cordonnier, cent ſoixante-deux liv. huit ſous cinq den., ci	162	8	5
Dumont, *idem*, cent quatre-vingt-ſix liv. trois ſous huit den., ci	186	3	8
Touchard, chapelier, huit cent trente-huit liv. dix-neuf ſous onze den., ci	838	19	11
Pargade, couturière, ſoixante-dix-ſept liv. dix-huit ſous deux den., ci	77	18	2
Combat, *idem*, ſoixante-onze liv. trois ſous ſept den., ci	71	3	7
Pottier, ferailleur, cent trois liv. ſix ſous cinq den., ci	103	6	5
Therray, limonadier, cent vingt liv. trois ſous dix den., ci	120	3	10
Guillaume, femme Leblanc, faiſeuſe de modes, deux cent quatre-vingt-quatre liv. ſix ſous onze den., ci	284	6	11
Lour & femme Richard, faiſeur de modes, deux cent quatre-vingt-treize liv. quinze ſous, ci . . .	293	15	
Pinet, *idem*, cent quatre-vingt-huit liv. dix ſous un den., ci	188	10	1
Chatifour, maçon, huit cent quatre-vingt-ſeize liv. ſeize ſous neuf den., ci	896	16	9
Merot, *idem*, deux cents liv., ci	200		
Bournot, mercier, neuf cent trente-huit liv. treize ſous huit den., ci	938	13	8
Leclerc, *idem*, neuf cent vingt-cinq liv. dix-neuf ſous, ci	925	19	
Didier, *idem*, trois cent quarante-trois liv. treize ſous cinq den., ci	343	13	5
Louet, peintre, deux cent dix-ſept liv. ſept ſous quatre den., ci	217	7	4
Bochet ou Blanchet, ſellier, deux cent quatre-vingt-dix-ſept liv., ci	297		
Boulvert, tailleur, cent quatre-vingt-dix liv. ſeize ſous, ci	190	16	
Maréchal, lingère, cinq cent ſix liv. douze ſous huit den., ci	506	12	8
Martin, femme Rerfoſsès, couturière, ſoixante-onze liv. dix-neuf ſous, ci	71	19	
Augier, boutonnier, trois cent -vingt-cinq liv. quatre den., ci	325		4

Paſſety,

	l.	s.	d.
Passery, *idem*, deux cent quatre-vingt-sept liv., ci.	287		
Bilian, *idem*, cent dix-huit liv. dix sous, ci . . .	118	10	
Spinassole, *idem*, quatre cent soixante une liv. treize sous cinq den., ci	461	13	5
Langot, *idem*, cent cinquante-quatre liv. douze sous neuf den., ci	154	12	9
Charpentier, *idem*, six cent trente-deux liv. un sou neuf den., ci	632	1	9
Vilain, *idem*, sept cent quatre-vingt-quatre liv. douze sous sept den., ci	784	12	7
Chanhomme, *idem*, cinq cent quatre-vingt-dix-huit liv. dix-neuf sous un den., ci	598	19	1
Moreau, *idem*, deux cent quatre-vingt-sept liv., ci . .	287		
De Courcelle, *idem*, cent soixante-une liv. quatre sous huit den., ci	161	4	8
Godeffroy, *idem*, deux cent soixante-dix-neuf liv. neuf sous trois den., ci	279	9	3
Deslandau, cordonnier, cent soixante-dix-huit liv. quatre sous un den., ci	178	4	1
Mercier, *idem*, cent quarante-huit liv. dix-huit sous dix den., ci	148	18	10
Lamotte, *idem*, cent trente-deux liv. dix-sept sous cinq den., ci	132	17	5
Detivaux, *idem*, cent quatre-vingt liv. quatre sous onze den., ci	180	4	11
Doliot, *idem*, cent trente liv. trois sous, ci . . .	130	3	
Camus, *idem*, cent quarante-une liv. deux sous deux den., ci	141	2	2
Astrie, *idem*, cent soixante-huit liv. quatre s., ci . .	168	4	
Duclap, *idem*, cent quatre-vingt-quinze liv. deux sous dix den., ci	195	2	10
Valder, *idem*, cent quatre-vingt-trois liv. six sous six den., ci	183	6	6
Gatine, *idem*, quatre-vingt-douze liv. dix-neuf sous quatre den., ci	92	19	4
Coffard, *idem*, cent trente-quatre liv. seize sous deux den., ci	134	16	2
Bechmann, *idem*, quatre-vingt-cinq liv. quatre sous neuf den., ci	185	4	9
Maurice, *idem*, cent quatre-vingt-six liv. trois sous huit den., ci	186	3	8
Gosse, *idem*, soixante-cinq liv. deux sous quatre den., ci	65	2	4
Noyer, *idem*, cent soixante-dix-neuf liv. sept sous quatre den., ci	179	7	4
Robert, cordonnier, six cent quarante-cinq liv. neuf sous six den., ci	645	9	6
Clerget, *idem*, trois cent soixante-seize liv. quinze sous un den., ci	376	15	1
Aumières, *idem*, quatre cent quatre-vingt-huit liv. dix-neuf sous onze den., ci	488	19	11
Bonnet, *idem*, trois cent quatre-vingt-seize liv. un sou un den., ci	396	1	1

Décret de Liquidat. du 29 Septembre 1791.

Gautherot, *idem*, cinq cent quarante-six liv. dix-sept sous huit den., ci	546 l	17 s	8 d
Mercier, tabletier, *idem*, trois cent onze liv. quinze sous trois den., ci	311	15	3
La Lande, couturier, soixante-onze liv. six sous quatre den., ci	71	6	4
Argand, femme Richard, cinquante-six liv. dix-neuf sous trois den., ci	56	19	3
Désanges, *idem*, soixante-treize liv. quatorze sous huit den., ci	73	14	8
Pendelit, *idem*, cent trois liv. onze sous un d., ci.	103	11	1
Leschandelles, femme Devillard, marchande de modes, deux cent quatre-vingt une liv. deux sous six d., ci.	281	2	6
Femme Bruyère, cinquante-trois liv. treize sous dix den., ci	53	13	10
Femme le Prince, quatre vingt quinze liv. sept sous deux den., ci	95	7	2
Femme Dufay, cent quatre-vingt-deux liv. dix-neuf sous un den., ci	182	19	1
Baudet, *idem*, cent trente-six liv. dix sous un den., ci	136	10	1
Charlemagne, marchand de vin, cinq cent liv., ci .	500		
Bailiai, marchand mercier, deux cent quatre-vingt-dix-huit liv. sept sous dix den, ci	298	7	10
Tixier, *idem*, cinq cent quarante-sept liv. six sous sept den., ci	547	6	7
Bellemont, *idem*, cinq cent vingt-sept liv. quinze sous, ci	527	15	
Mercier, limonadier, quarante-quatre liv. dix-sept s. deux den., ci	44	17	2
Legnay, peintre, trois cent quarante-quatre liv. neuf sous trois den., ci	344	9	3
Severtre, bonnetier, cent vingt-une liv. six sous deux den., ci	121	6	2
Femme Violette, couturière, quarante-cinq liv. seize sous sept den., ci	45	16	7
Huré, *idem*, cent quatre vingt-trois liv. huit sous dix den., ci	183	8	10
Boucher, femme Laurent, *idem*, deux cent quatre-vingt-dix-neuf liv. six sous deux den., ci	299	6	2
Romain, *idem*, quatre cent soixante-quatre liv. quatre sous un den., ci	464	4	1
Gorenflot, limonadier, quatre-vingt-dix-neuf liv. deux sous, ci	99	2	
Le Febvre, *idem*, cinq cent quatre-vingt-neuf liv. quinze sous sept den., ci	589	15	7
Coupé, *idem*, cent cinquante-trois liv. dix-sept sous six den., ci	153	17	6
Rollin, marchande de modes, trois cent deux liv. dix sous sept den., ci	302	10	7
Odet, menuisier, trois cent vingt-huit liv. quinze sous onze den., ci	328	15	11
Rigueur, marchande de modes, quatre-vingt-dix-sept liv. sept sous un den., ci	97	7	1

Genty, mercier, ſept cent trente cinq liv. trois ſous ſix den., ci	735[lt]	3ſ	6d
Herbelot, *idem*, deux cent quarante-ſept liv. ſix ſous, ci	247	6	
Silveſtini, marchand de vin, cent quatre-vingt-douze liv. quinze ſous, ci	192	15	
Heude, maçon, cinq cent quarante-cinq liv. deux ſous neuf den., ci	545	2	9
Fromont, orfevre, cinq cent quatre-vingt-ſeize liv. ſeize ſous huit den., ci	596	16	8
Chamuſard, peintre, quatre-vingt-treize liv. un den., ci	93		1
Sandrin, *idem*, deux cent vingt trois liv. cinq ſous dix den, ci	223	5	10
Merme, *idem*, deux cent ſoixante-onze liv. quatre ſous un den., ci	271	4	1
Badois, ſellier, huit cent quatre-vingt dix ſept liv. quatorze ſous quatre den., ci	897	14	4
Dore, tailleur, cent quatre-vingt-huit liv. un ſou quatre den., ci	188	1	4
Dufour, traiteur, ſoixante-trois liv. dix-neuf ſous dix den., ci	63	19	10
Maillard, bonnetier, huit cent trente-quatre liv. deux ſous huit den., ci	834	2	8
Femme Huart, couturière, trente cinq liv. dix-huit ſous neuf den., ci	35	18	9
Lebret, limonadier, trois cent quatre-vingt-onze liv. ſeize ſous, ci	391	16	
Bérard, mercier, huit cent quarante-trois liv. dix-huit ſous onze den., ci	843	18	11
Deſcourbières, limonadier, quatre cent quatre-vingt-quinze liv. treize ſous onze den., ci	495	13	11
Clérambourg, *idem*, trente-deux liv. quinze ſous ſix den., ci	32	15	6
Dameras, femme Chapſal, marchande de modes, cent trente-huit liv. dix ſous, ci	138	10	
Got, feraill ur, cent quarante-trois liv. dix ſ., ci.	143	10	
Lixon, peintre, cinquante-deux liv. cinq ſous ſix den., ci	52	5	6
Mounier, limonadier, cent dix neuf liv. trois ſous ſix den., ci	119	3	6
Prioux, menuiſier, trois cent trente-deux liv. ſept ſous huit den., ci	332	7	8
Gaume, maçon, deux cent quatre-vingt-treize liv. onze ſous huit den., ci	293	11	8
Bedon, boulanger, quatre cent liv., ci	400		

Indemnités.

Claude Clétienne, chapelier, cinquante-trois liv. quatorze ſous neuf den., ci	53	14	9
Cauſſin, tourneur, trente liv. dix ſous trois d., ci.	30	10	3

Bonvouloir, menuisier, trente liv. neuf sous cinq den., ci	30^{tt}	9ſ	5ᵈ
Morts, serrurier, quatre-vingt liv. deux sous neuf den., ci	80	2	9
Viry, maréchal, vingt-deux liv. dix-sept sous six den., ci	22	17	6
Bourra, serrurier, vingt-deux liv. dix-sept sous huit den., ci	22	17	8
Henry, *idem*, quarante-cinq liv. neuf sous un den., ci	45	9	1
Auger, couturière, cent trente-une liv. dix-huit sous sept den., ci	131	18	7
Michel, traiteur, cent vingt-deux liv. trois sous quatre den., ci	122	3	4
Thiaville, *idem*, cent trente-neuf liv. dix den., ci.	139		10
Duplessier, *idem*, cent dix-neuf liv. dix-neuf sous six den., ci	119	19	6
Lamblé, boulanger, cent quatre liv. quatre sous deux den., ci	104	4	2
Mengeon, *idem*, quarante-trois liv. quatorze sous cinq den., ci	43	14	5
Renaudin, *idem*, trente-trois liv. six sous huit d., ci.	33	6	8
Bejot, *idem*, cent quatre liv., ci	104		
Leclerc, *idem*, quarante-une liv. dix-neuf sous huit den., ci	41	19	8
Jandon, *idem*, soixante-dix-neuf liv. quinze sous trois den., ci	79	15	3
Friche, menuisier, cent seize liv. seize sous deux den., ci	116	16	2
Dulertau, *idem*, trente liv. neuf sous cinq den., ci.	30	9	5
Grand-Georges, *idem*, cent treize liv. cinq sous trois den., ci	113	5	3
Volfront, *idem*, soixante-treize liv. quatre sous dix den., ci	73	4	10
Gallet, *idem*, cent quarante-trois liv. huit sous un den., ci	143	8	1
Hein, *idem*, cent trente liv. treize sous sept d., ci.	130	13	7
Lotz, épicier, quarante liv. dix sous onze den., ci.	40	10	11
Lotz, épicier, soixante liv. quinze sous huit d., ci.	60	15	8
Batail, épicier, cent trente-six liv. quatorze sous cinq den., ci	136	14	5
Collin, *idem*, cent vingt-cinq liv. dix sous sept den., ci	125	10	7
Bonabé, *idem*, quarante liv. dix-sept sous huit den., ci	40	17	8
Collin, *idem*, quarante liv. dix-sept sous deux den., ci	40	17	2
Laurent, *idem*, cent vingt-cinq liv. douze sous, ci.	125	12	
Simon, *idem*, quarante liv. dix-huit sous quatre den., ci	40	18	4
Veuve Freinte, *idem*, quarante liv. dix-huit sous dix den., ci	40	18	10
Siliée, mercier, soixante liv. neuf sous quatre d., ci.	60	9	4
Ferry, *idem*, soixante-une liv. six sous six d., ci .	61	6	6

Jacquot, *idem*, soixante-une liv. sept sous six den., ci	61^{lt}	7^{f}	6^{d}
Voignier, *idem*, deux cent seize liv. dix-sept sous un den., ci	216	17	1
Georges, *idem*, cent trente-quatre liv. dix d., ci .	134		10
Grodemange, *idem*, quarante-cinq liv. quatorze sous deux den., ci	45	14	2
Mahu, *idem*, soixante-une liv. six sous six d., ci.	61	6	6
Dubois, *idem*, soixante-une liv. huit sous quatre den., ci	61	8	4
Bohu, mercier, cent quatre-vingt-onze liv. onze sous trois den., ci	191	11	3
André, serrurier, cent onze liv. neuf sous neuf d., ci.	111	9	9
Louyot, serrurier-maréchal, quatre vingt-dix-sept liv. six sous, ci	97	6	
Aubertin, *idem*, quatre-vingt-dix-huit liv. huit sous deux den., ci	98	8	2
Clément, chapelier, cent une liv. dix-sept sous six den., ci	101	17	6
Noel, serrurier-ferblantier, trente liv. huit sous trois den., ci	30	8	3
Masson, serrurier, cent sept liv., ci	107		
Veuve Pelletier, cloutier-serrurier, quarante-huit liv. dix-neuf sous quatre den., ci	48	19	4
Abadie, tailleur, vingt-deux liv. dix sous onze den., ci	22	10	11
Vaufbire, *idem*, quatre-vingt-dix liv. trois sous sept den., ci	90	3	7
Dekers, *idem*, vingt-deux liv. dix sous neuf d., ci.	22	10	9
Freis, *idem*, quatre-vingt-neuf liv. dix-neuf sous sept den., ci	89	19	7
Empereur, tanneur, cent vingt-une liv. neuf sous six den., ci	121	9	6
Renard, tanneur, soixante-sept liv. dix-sept sous un den., ci	67	17	1
Hargant, *idem*, cent neuf liv. onze sous huit d., ci.	109	11	8
Nicolas, *idem*, cent trente-six liv, douze sous six den., ci	136	12	6
Henry, *idem*, soixante-huit liv. six sous trois d., ci.	68	6	3
Cloquemain, chapelier, deux cent seize liv. quatre sous sept den., ci	216	4	7
Coquet, chandelier, deux cent trente-deux liv. quatorze sous cinq den., ci	232	14	5
Bourlier, fabricant d'étoffe, cent quatre-vingt-neuf liv. dix sous cinq den., ci	189	10	5
Le Fèvre, chandelier, deux cent soixante liv. un sou huit den., ci	260	1	8
Ganne, fabricant, trente-huit liv. dix sous un d., ci.	38	10	1
Honnet, *idem*, cent soixante-sept liv. un sou huit den., ci	167	1	8
Fayolat, fabricant, deux cent quatorze liv. neuf sous deux den., ci	214	9	2
Collet, mercier, trois cent cinquante-sept liv. huit sous sept den., ci	357	8	7

Bondin, *idem*, deux cent quatre-vingt-dix-neuf liv. quatre sous, ci	299ᴴ	4ſ	ᵭ
Frapier, bonnetier, cent cinquante-quatre l. dix-neuf sous deux den., ci	154	19	2
Baptiste Fripier, *idem*, cent soixante-cinq liv. six sous trois den, ci	165	6	3
Lafue, menuisier, cent quatorze liv. sept sous deux den., ci	114	7	2
Bobson, *idem*, cent douze liv. dix sous quatre den., ci	112	10	4

7°. Domaine & Féodalité.

Dîmes inféodées.

Jouvenceaux d'Alagnat, pour remboursement & indemnité des dîmes à lui appartenantes dans la ci-devant seigneurie & domaine d'Alagnat, la somme de cent mille trois cent quatre-vingt-seize liv. neuf sous deux den., ci	100,396	9	2

Avec les intérêts de ladite somme, à compter du premier janvier 1791.

Engagemens de Greffes.

Michel-Noël-Jacques Fay, & Pierre Etienne-François le More, engagistes des greffes civil & criminel, ancien, alternatif & triennaux de la ci-devant sénéchaussée & siege présidial du Mans, de la prévôté y réunie de Remarbrances & cencives du pays du Maine, des appaux dudit présidial, ensemble des places de clerc, présentations, affirmations & droit de parisis desdits greffes, pour le remboursement des finances principales & accessoires desdits greffes, la somme de cent soixante-dix-huit mille quatre-vingt-seize liv. dix sous six den., avec les interets à 5 pour cent, à compter du premier octobre 1790; sauf auxdits sieurs Fay & le More à repartir entre eux ladite somme & intérêts, suivant ce qu'il doit revenir à chacun d'eux, à raison de leurs droits respectifs, & sauf les droits que pourroit réclamer le greffier de l'election du Mans, pour la part & portion qu'il pourroit avoir dans la somme de trente-quatre mille sept cent douze liv. pour le parisis dudit greffe de l'élection & places de clerc en icelui; à la charge, 1°. de rapporter, par lesdits Fay & le More, les originaux ou duplicata en bonne forme, quittances de finances allouées; 2°. de faire décharger du contrôle lesdites quittances de finances; 3°. de rapporter un certificat du rejet

des arrérages des gages & augmentations de gages mentionnées en la présente liquidation, à compter du premier octobre 1790 ; 4°. de rapporter leurs contrats & titres nouveaux de propriété, & de justifier de leur droit & possession par temps suffisant & aux termes des décrets, ci 178,096l 10s 6d

A l'égard des offices de greffiers civil & criminel, ancien, alternatif & triennaux de la ville du Mans, ladite prévôté réunie à la sénéchaussée & siége présidial du Mans, par édit du 9 janvier 1734, du produit desquels greffes l'année commune a été liquidée, par procès-verbal, devant le lieutenant-général de la sénéchaussée du Mans, clos le 6 août 1753, & lesquels greffes ont été postérieurement vendus, par les anciens engagistes d'iceux, audit Fay, pour le civil, & audit le More, pour le criminel ;

L'Assemblée nationale décrète qu'il sera sursis à la liquidation desdits greffes, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le mode de liquidation & de remboursement des prévôtés & vicomtés, & autres jurisdictions royales réunies aux bailliages, siéges présidiaux & sénéchaussées, ainsi que l'a été la prévôté de la ville du Mans, à la sénéchaussée & siége présidial dudit lieu.

Philippe Guillaumet, engagiste des greffes alternatifs & triennaux du ci-devant bailliage royal, prévôté & ressort de Dun-le-Roi en Berri, place de maître-clerc parisis, présentations, contrôle & dépendances, pour remboursement des finances principales & accessoires desdits greffes, la somme de quatre mille neuf cent soixante-treize liv. dix-huit sous, avec les intérêts à 5 pour cent, à compter du premier octobre 1790 ; à la charge par lui, 1°. de rapporter les originaux ou duplicata, en bonne forme, des quittances de finances allouées, & les expéditions, aussi en bonne forme, des contrats d'engagemens ; 2°. de faire décharger du contrôle lesdites quittances de finances ; 3°. de justifier de ses droits & de sa possession par temps suffisant & aux termes des décrets, ci 4,973 18

Louis Spiridion, Jean-René, Charles-Marie & Madeleine-Desiré Frain, tous quatre enfans & héritiers de feu Joseph Frain de la ville Gontier, & de Madeleine-Louise-René Fournier de Pellan, leur père & mère, engagistes & derniers possesseurs de l'office de greffier des eaux, bois & forêts de Fougère en Bretagne, pour les finances principales & accessoires dudit office, la somme de deux mille six cent soixante liv. cinq sous neuf den., avec les intérêts à 5 pour cent, à compter du premier octobre 1790 ; à la charge, par les parties prenantes, de rapporter, 1°. les originaux ou dupli-

cata des quittances de finances allouées, déchargées des regiſtres du contrôle-général; 2°. la déclaration notariée, faite par leſdites parties prenantes ou leurs fondés de procuration ſpéciale, exigée par l'article 13 du décret du 16 juin dernier; comme auſſi de juſtifier de leur droit, poſſeſſion & jouiſſance, par temps ſuffiſant & aux termes des décrets, ci . . . . 2,660 ᵗᵗ 5 ſ 9 ᵭ

François-Nicolas Burelle, engagiſte & dernier poſſeſſeur des offices de contrôleur ancien, alternatif & triennal du greffe de la cour des aides de Rouen, pour le rembourſement des finances principales, la ſomme de quatre mille ſix cent livres, avec les intérêts, à compter du premier octobre 1790; à la charge par lui de faire enregiſtrer l'arrêt du conſeil du 30 juin 1772, ſur les regiſtres du contrôle-général, en marge des quittances de finances des offices de contrôleurs anciens, alternatifs & triennaux de la ci-devant province de Normandie, des 22 janvier 1643, 8 juillet, 24 & 31 août, & 29 décembre 1644; & de faire décharger ledit arrêt deſdits regiſtres, pour la ſomme de quatre mille ſix cents liv., à laquelle il a liquidé leſdits offices de contrôleurs anciens, alternatifs & triennaux du greffe de la cour des aides de la ville de Rouen; & dans le cas où les regiſtres de ces époques n'exiſteroient pas, faire enregiſtrer ledit arrêt du conſeil par le dépoſitaire actuel des regiſtres, & le faire décharger, ſur-le-champ, pour ladite ſomme de quatre mille ſix cent livres, avec mention, dans la décharge, de la non-exiſtence des anciens regiſtres ſur leſquels les quittances de finances avoient été enregiſtrées; 2°. de rapporter un certificat, duement en forme, du directoire du diſtrict de Rouen, qui atteſte qu'à l'époque de la ſuppreſſion des tribunaux, il étoit en poſſeſſion réelle & en exercice, par lui ou ſes prépoſés, deſdits offices, ci 4,600

Les héritiers de Jean Montigny, engagiſte & dernier poſſeſſeur de l'office de contrôleur des actes & expéditions du greffe de l'élection de Soiſſons, pour le rembourſement de la finance dudit office, la ſomme de douze cent liv., avec les intérêts, à compter du premier octobre 1790; à la charge, par les parties prenantes, de rapporter l'original de la quittance de finance, duement déchargée du contrôle-général, & de juſtifier ſuffiſamment de leurs droits, ci 1,200

François-Nicolas, engagiſte & dernier poſſeſſeur des greffes du ci-devant bailliage d'Embrun, & du greffe & place de maître-clerc de la cour commune royale du lieu, droits & émolumens en dépendans, des préſentations de la même ville, pour rembourſement des finances principales & acceſſoires deſdits

offices, la somme de deux mille six cent quatre vingt-seize livres, avec les intérêts, à compter du premier octobre 1790; à la charge par lui de rapporter, 1°. les originaux ou duplicata en forme, délivrés par le garde des registres du contrôle-géneral, des quittances de finances allouées, dechargées aussi desdits registres; & les expéditions, en bonne forme, des différens contrats d'engagemens, & de justifier d'une déclaration notariee, par lui faite ou son fondé de procuration speciale, exigée par l'article 13 du décret du 10 juin dernier; 2°. de justifier de ses droits & d'une possession réelle de quarante années, tant par lui que par ses auteurs, ci . . . . 2,696 l.

Droits féodaux.

Jérôme-Louis Parat de Montgeron, pour remboursement des finances des engagemens du moulin bannal de Hauterive, dépendant du domaine d'Alençon, avec les droits de bannalité; le pré du Gué & autres en dépendans, situés tant en la paroisse dudit lieu de Hauterive, qu'en la province du Maine, circonstances & dépendances, la somme seulement de quatre mille six cent quatre-vingt-treize l. six s. 8 d., faisant le tiers de la somme de quatorze mille quatre-vingt liv., montant de la finance de l'engagement viager des objets ci-dessus énoncés, avec les intérêts de ladite somme de quatre mille six cent quatre-vingt-treize liv. six sous huit den., à compter du 29 septembre 1790, date de l'arrêté du directoire du département de l'Orne, qui a chargé la municipalité de Hauterive de faire valoir les objets engagés au profit de qui il appartiendroit; à la charge, par ledit Parat, de rapporter, 1°. l'original de la quittance de finance du 28 février 1719, déchargée des registres du contrôle-général; 2°. l'extrait mortuaire de Jérôme Parat du Puit-Neuf, son oncle, premier usufruitier; 3°. un certificat, en forme, de son existence, d'une date postérieure ou du moins égale à celle de la quittance de remboursement qu'il doit fournir pour obtenir sa reconnoissance de liquidation, en faisant récoler, par la régie des domaines, le procès verbal dressé, le 21 octobre 1719, par le bureau des finances d'Alençon, & constater, dans les formes accoutumées, l'état des objets engagés, & rapportant l'attestation délivrée par ladite régie des domaines, & visée & approuvée par la municipalité de Hauterive, & les directoires de district & de département de la situation desdits biens engagés; de l'existence ou du rétablissement, en bon état, desdits biens.

L'Assemblée nationale décrète, en outre, que lesdits biens engagés sont & demeurent réunis au domaine national; que la régie des domaines se mettra en possession desdits biens & les administrera; qu'elle sera rendue compte à la municipalité de Hauterive des fruits & produits desdits biens, du jour où le département de l'Orne l'a chargée de faire valoir, ci . . . . 4,693 ᴴ 6 ſ 8 ₰

Antoine-Joseph Bonnet, pour le remboursement d'engagement du droit de quint du poids du Roi de la ville du Puy, la somme de six mille livres, avec les intérêts, à compter de la cessation de la perception dudit droit, postérieurement à la publication des lettres-patentes sur les décrets du 4 août 1789; à la charge par lui de rapporter, 1° un certificat des officiers municipaux de la ville du Puy, visé par le directoire de district, qui atteste & fixe l'époque de la publication desdites lettres-patentes du 4 août 1789, & de la cessation de la perception; 2°. de faire décharger des registres du contrôle-général, la quittance de finance de la somme de six mille liv.; 3°. de justifier de ses droits, ci 6,000

9 Parties prenantes.

8°. Remboursement de charges & offices.

Commissaires des guerres.

Alexandre-Béatrix Carréry, soixante-dix mille livres, ci . . . . 70,000 ᴴ
Avec les intérêts, à 5 pour cent, à compter du 9 juillet 1791.

Louis-Alexis Larminat, cent vingt mille liv., ci . . 120,000
Avec les intérêts, à compter du 13 juillet 1791.

Paul-Antoine-Joseph Gillot-d'Hou, soixante-seize mille liv., ci 76,000
Avec les intérêts, seulement de soixante-dix mille livres, à compter du 13 juillet 1791

Jean-Louis de Sénant, soixante-dix mille liv., ci . . 70,000
Avec les intérêts, du 19 juillet 1791.

Jules-François Robinot de Villemont, soixante-quatorze mille liv., ci 74,000
Avec les intérêts de soixante-dix mille liv., à compter du 19 juillet 1791.

Louis-Charles-Hector des Guers, soixante-dix mille liv., ci 70,000
Avec les intérêts, à compter du 22 juillet 1791.

Pierre de Reghat, soixante-dix mille liv., ci 70,000
Avec les intérêts, à compter du 25 juillet 1791.

Auguſte-Jean-François de la Broue de Vareil, ſoixante-dix mille liv., ci . . . . 70,000ᵗᵗ ſ

Avec les intérêts, à compter du 27 juillet 1791.

Joſeph-Nicolas-Alexandre Deyſſautier, ſoixante-dix mille liv., ci 70,000

Avec les intérêts, à compter du 28 juillet 1791.

Pierre André Doizon, cent vingt mille liv., ci . . . 120,000

Avec les intérêts, à compter du 6 août 1791.

Antoine-Marie du Tertre, ſoixante-dix mille livres, ci 70,000

Avec les intérêts, à compter du 9 août 1791.

Charles d'Hen, quatre mille liv., ci 4,000

Louis-Claude Capet, ſix mille liv., ci 6,000

A l'égard de la réclamation de Travers de Beauvers, commiſſaire des guerres à la nomination de M. de Berci, neveu du Roi, qui demande le rembourſement de vingt huit mille livres, qu'il a payées pour l'acquiſition de cette charge, au ſieur Flamant, qui en étoit pourvu; l'Aſſemblée nationale décrète qu'il n'y a lieu à délibérer, attendu que ledit de Travers n'a acquis ni pu acquérir une finance, puiſque ces ſortes de charges n'en avoient aucune, ni brevets de retenue, qui aſſuraſſent au titulaire un rembourſement ou une indemnité quelconque, qu'elles n'ont rien produit à l'Etat, qu'elles émanoient d'un droit réſervé aux enfans & petits-enfans de France, & étoient purement viagères ſur la tête du titulaire, après la retraite ou la mort duquel elles s'éloignoient, ſans pouvoir être renouvelées, aux termes de l'article 3e du dernier édit de création des charges de commiſſaires des guerres, du mois d'avril 1788.

14 Parties prenantes.

Emplois militaires.

Maréchauſſée de Bourgogne.

Jean-Louis Jémy, ci-devant prévôt à Dijon, depuis à Belley, douze mille trente-trois liv. quatorze ſous, ci 12,033 14

Avec les intérêts, à compter du 31 mai 1791.

François l'Huillier, lieutenant à Dijon, dix mille livres, ci 10,000

Avec les intérêts, à compter du 19 juin 1791.

Nicolas Baudot, ci devant prévôt à Montbard, depuis lieutenant à Sémur, douze mille liv., ci . . 12,000

Avec les intérêts, à compter du 31 mai 1791.

3 Parties prenantes.

Propriétaires de régimens.

Salm, la ſomme de cent mille livres, pour l'indemnité de la propriété du régiment du même nom, ſous la déduction néanmoins de l'eſtimation de la valeur des armes, qui ont été fournies par le Roi, & non par le cardinal de Furſtemberg, qui avoit levé ledit régiment, ci	100,000^ff
Armand-Louis Gontault de Biron, ci devant de Lauzun, propriétaire du corps des Volontaires-Etrangers de Lauzun, pour indemnité de la propriété qu'il perd de ſon régiment, cent mille livres, ci	100,000
Joſeph-Marie de Lorraine-Vaudemont, la ſomme de cent mille liv., pour indemnité de la propriété du régiment de dragons de Lorraine, cent mille livres, ci	100,000
Charles-Eugène de Lorraine-Lambeſc, la ſomme de cent mille livres, pour l'indemnité de la propriété du régiment Royal-Allemand, cent mille livres, ci	100,000
4 Parties prenantes.	

Amiens.

Officiers de la Gendarmerie.

Pierre-Alexandre Dauger, capitaine-lieutenant des gendarmes de Monſieur, cent cinquante mille livres, ci	150,000
Emmanuel-Joſeph-Auguſte-François de Lambertie, capitaine-lieutenant des gendarmes de Flandres, cent mille liv., ci	100,000
Marie-Alexandre-Bonaventure de Nédouchet, capitaine-lieutenant des gendarmes d'Artois, cent cinquante mille liv., ci	150,000
Jean-Joſeph Châteauneuf de Randon d'Apchier, premier lieutenant de la compagnie de Flandres, quatre-vingt-dix-ſept mille liv., ci	97,000
Céſar-Hippolyte Choiſeul-Praſlin, premier lieutenant des gendarmes de la Reine, cent mille livres, ci	100,000
Pierre-Henri-Marie de Blangy, premier lieutenant des gendarmes d'Artois, la ſomme de cent mille livres, laquelle ſera payée, avec les intérêts, à compter du premier janvier 1790, à Auguſte-Pierre-Henri de Blangy, ſon frère, comme ceſſionnaire, cent mille liv., ci	100,000

Charles-Esprit-Clair de la Bourdonnaye, lieutenant en second de la compagnie des gendarmes Bourguignons, soixante quinze mille liv., ci	75,000ᵗᵗ
Gabriel-Honoré-Elisabeth Henri de Cosnac, lieutenant en second des gendarmes de la Reine, cent mille liv., ci	100,000
Pierre-François-Baltazard de Saint-Aldegonde, lieutenant en second des gendarmes de Flandres, cent mille liv., ci	100,000
Charles-Henri-François de Mallier de la Tour-Landry, lieutenant en second de la compagnie des gendarmes Ecossois, cent mille liv., ci	100,000
Joseph Nicolas de la Porte, second lieutenant des gendarmes Dauphin, quatre-vingt-douze mille livres, ci	92,000
Adélaïde Marie-Stanislas Bouisse, second lieutenant des gendarmes d'Artois, cent mille livres, ci	100,000
Jacques-Louis-Marie-Toussaint Kérouartz, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Artois, soixante mille liv., ci	60,000
André de la Bonninière de Beaumont la Tonce, sous-lieutenant des gendarmes de la Reine, soixante mille liv., ci	60,000
Alexandre-Henri de Foudras, sous-lieutenant des gendarmes Bourguignons, soixante mille livres, ci	60,000
Castelanne, premier lieutenant des gendarmes Bourguignons, quatre-vingt mille liv., ci	80,000

Avec les intérêts des sommes ci-dessus auxdites parties prenantes, à compter du premier juillet 1791.

16 Parties prenantes.

Brevets de retenue.

Louis-Camille-Guillaume de Gand; pour indemnité sur sa place de mestre-de-camp, commandant du régiment Royal, infanterie, trente mille livres, ci	30,000
Avec les intérêts, à compter du 25 février 1791.	
Gabriel-Jean d'Haumer de Claibrock, pour indemnité sur la charge de capitaine dans le régiment de la Reine, dragons, cinq mille deux cent cinquante liv., ci	5,250
Avec les intérêts, à compter du 27 août 1791.	
Barthélemi d'Anglars de Bassignac, pour indemnité sur la charge de capitaine au régiment de Mestre-de-Camp général de cavalerie, sept mille cinq cent liv., ci	7,500
Avec les intérêts, à compter du 9 septembre 1791.	

Guillaume-Marie de la Roche-Aymond, pour indemnité sur la charge de mestre-de-camp, commandant du régiment de Foix, vingt-deux mille cinq cent liv., ci	22,500 l.	s	d
Avec les intérêts, à compter du 15 septembre 1791.			
Brancas-Céreste, pour indemnité sur la charge de lieutenant-general en Provence, deux cent mille livres, ci	200,000		
Avec les intérêts, à 5 pour cent, à compter du 16 février 1791.			
Durfort de Duras, pour indemnité d'un brevet de retenue à lui accordé sur le gouvernement général du comté de Bourgogne, cent vingt mille liv., ci.	120,000		
Avec les intérêts, à compter du 13 janvier 1791.			

Sur la réclamation de Louis-Alexandre Andrault de Longeron, qui demande le remboursement de cent mille livres pour indemnité d'un brevet de retenue, sur la charge de lieutenant au gouvernement des quatre Evêchés de Saint-Brieuc, l'Assemblée nationale décrete qu'il n'y a pas lieu à liquidation.

7 Parties prenantes.

Offices de finances.

Mazel de Leval, pour le remboursement de la finance d'un office de payeur des charges assignées sur les domaines, la somme de quatre cent dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze livres onze sous neuf deniers, avec les intérêts à cinq pour cent de deux cent trente-quatre mille livres, que le sieur Mazel de Leval a seulement versées au trésor public; les cent soixante-six mille livres de surplus n'ayant été fournies qu'en son billet de pareille somme, souscrit au profit du trésor-royal, le 4 septembre 1787, à la charge : 1°. que sur les quatre cent mille livres, principal de la finance, il sera expédié une reconnoissance de liquidation de la somme de cent soixante-six mille livres au profit de la trésorerie nationale, qui remettra audit Mazel de Leval le billet de Louis, souscrit pour la même somme : 2°. qu'il ne pourra être expédié aucune reconnoissance de liquidation audit Mazel de Leval, qu'en présence & du consentement des bailleurs de fonds, dénommés dans la quittance de finance, ou de ceux qui depuis ont été subrogés à leurs droits : 3°. que ledit de Leval rapportera sa quittance de finance déchargée du contrôle, quatre cent dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze livres onze sous neuf deniers, ci	418,992	11	9

Les repréſentans de Jacques-David Olivier, receveur-général des finances de Lyon, pour le remboursement de la finance de ſa charge, la ſomme de cent quarante-ſix mille ſix cent trente livres, qui reſte due de la finance de trois cent ſoixante-huit mille livres de ladite charge, dont il eſt décédé propriétaire & pourvu, avec les intérêts deſdits cent quarante-ſix mille ſix cent trente livres, à compter du premier janvier 1791, à la charge par eux de faire décharger du contrôle les deux quittances de finance, l'une pour la totalité des ſoixante-quatorze mille livres qui y ſont contenues; & l'autre pour les trente-un mille ſept cent douze livres, & de faire enregiſtrer au contrôle-général des finances la quittance de rembourſement qu'ils donneront des cent quarante-ſix mille ſix cent trente livres, ci. . . . . 146,630 l.

Les héritiers Denis, pour rembourſement de la finance de l'office de tréſorier des bâtimens, la ſomme de deux cent vingt mille livres, reſtant de celle de quatre cent ſoixante-cinq mille livres, avec les intérêts de ladite ſomme de deux cent vingt mille livres, à compter du premier janvier 1791, à la charge par eux de faire décharger du contrôle, ſur duplicata, les quittances de finance; les originaux deſquels ont été remis au tréſor-royal, lors du premier paiement de deux cent quarante-cinq mille livres, qui y a été fait en exécution de l'arrêt de liquidation du 31 mai 1774, ſuivant le certificat du ſieur Dupleſſis, procureur des comptes, deux cent vingt mille livres, ci 220,000

Les héritiers de Louis Damour, pour le rembourſement de la finance de la charge de contrôleur ancien des finances, de celle de contrôleur des domaines & bois, & de celle de contrôleur alternatif des domaines & bois, la ſomme de vingt-deux mille livres, avec les intérêts, à compter du premier janvier 1791, à la charge par eux de juſtifier que les perſonnes qu'ils repréſentent, ont été les derniers titulaires des charges dont il s'agit: 2°. rapporter l'acte de remiſe au greffe de la chambre-des-comptes, du regiſtre des contrôles du dernier exercice deſdites perſonnes: 3°. de repréſenter les quittances de finances par eux produites déchargées du contrôle: 4°. de juſtifier de leurs droits à la propriété deſdites charges, vingt-deux mille livres, ci 22,000

Etienne Dumontier, pour le rembourſement de la charge de contrôleur alternatif des finances; ſavoir; pour la finance principale de ladite charge, la ſomme de dix mille livres; & pour droit de mutation, quatre cent cinquante-huit livres ſix

sous huit deniers, avec les intérêts seulement desdits dix mille livres, à compter du premier janvier 1791, à la charge par lui de prouver qu'il est le dernier titulaire : 2°. de rapporter l'acte de remise au greffe de la chambre-des-comptes, du registre des contrôles du dernier exercice : 3°. de représenter les quittances de finance par lui produites déchargées du contrôle : 4°. de justifier de ses droits à la propriété de ladite charge, dix mille quatre cent cinquante-huit livres six sous huit deniers, ci 10,458ᴸ 6ˢ 8ᵈ

Simon la Treiche, pour remboursement de la finance principale, & accessoires de l'office de receveur alternatif des finances au bureau de Bourmont, généralité de Lorraine & Barrois, la somme de cinquante-trois mille quarante-trois livres trois sous sept deniers ; savoir : pour la finance principale, cinquante-deux mille livres, & pour droit de sceau & provisions, mille quarante-trois livres trois sous sept deniers, avec les intérêts seulement de la somme principale de cinquante deux mille livres, à compter du premier janvier 1791, à la charge par lui de rapporter sa quittance déchargée du contrôle, cinquante-trois mille quarante-trois livres trois sous sept deniers, ci . . 53,043 3 7

6 Parties prenantes.

Supplément à l'arriéré de la maison du Roi.

Gouvernement de Compiègne.

Montmorency-Laval, gouverneur & capitaine des chasses, pour traitement des années 1788 & 1789, dépenses de l'entretien des faisandiers, & remboursement du luminaire, chauffage & nétoyage du château de Compiègne, pendant les mêmes années, cent vingt-six mille quatre cent dix-neuf livres huit sous cinq deniers, ci 126,419 8 5

1 Partie prenante.

Total général 20,589,994ᴸ 14ˢ 1ᵈ

Et à la charge par les unes & les autres des parties ci-dessus nommées de se conformer, chacune en droit soi, aux loix, pour obtenir leurs reconnoissances de liquidation définitives, & leur remboursement à la caisse de l'extraordinaire.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.